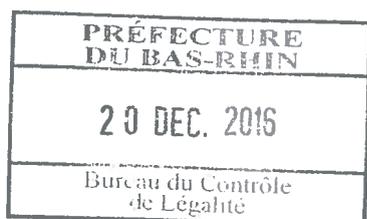


Monsieur le Préfet de la Région Grand Est
Préfet du Bas-Rhin
Direction des Elections, des Affaires Juridiques
et des Finances Locales
Bureau des Affaires Juridiques
5 place de la République
67072 Strasbourg Cedex

Offenburg, le 14 décembre 2016

BORDEREAU D'ENVOI (Conseil 01/12/2016)

Adoption de l'ordre du jour du Conseil du 1 ^{er} décembre 2016	1	Transmis pour contrôle de légalité
Election du Président	1	Transmis pour contrôle de légalité
Election du Vice-Président	1	Transmis pour contrôle de légalité
Fixation du nombre de membres du Bureau	1	Transmis pour contrôle de légalité
Election du nouveau Bureau	1	Transmis pour contrôle de légalité
Approbation du compte-rendu du Conseil de l'Eurodistrict du 02 juin 2016	1	Transmis pour contrôle de légalité
2017 : Débat d'orientation budgétaire	2	Transmis pour contrôle de légalité
Décision de déclarer l'appel d'offres pour le projet artistique du tram infructueux et nouvel appel d'offres début 2017	1	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption de la signalétique bilingue du tram	1	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption du projet «Bus Eurodistrict»	2	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption du projet «Congrès ITS 2017»	2	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption de la subvention accordée à la WRO pour les salons EXPOREAL et MIPIM	3	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption du projet fonds microprojets « Société Civile »	4	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption du projet « Fonds réfugiés »	2	Transmis pour contrôle de légalité
Adoption de la participation au projet « Atmo-Vision »	1	Transmis pour contrôle de légalité
Validation du projet de jeux pédagogique « Le Passe-Partout »	3	Transmis pour contrôle de légalité




Frank SCHERER

Président du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau



Réunion du Conseil du GECT « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau »

du jeudi 1^{er} décembre 2016

Rathaus II
Rathausplatz 7
Lahr

13h00 – 16h00

Procès-verbal de réunion

1. Mot de bienvenue du Président

1.1. Constatation du Quorum

Le Quorum est établi.

Pas de vote

1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le Président soumet la proposition d'ordre du jour au Conseil pour approbation.

Adopté

1.3. Discours de Président sortant

Pas de vote

2. Alternance de la Présidence

2.1. Election du Président

Conformément à l'article 8 des statuts du GECT Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict élit son Président en son sein pour une durée de deux ans.

Le Président est élu par l'assemblée sur proposition, alternativement de la partie française et de la partie allemande. La présidence revient maintenant au côté allemand.

Monsieur Dr. Wolfgang G. MÜLLER propose Monsieur Frank SCHERER pour la partie allemande comme candidat à la Présidence.

Il est demandé au Conseil de procéder à l'élection du Président.

Monsieur Frank SCHERER, unique candidat, est élu Président du GECT Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Adopté

2.2. Election du Vice-Président

Conformément à l'article 8 des statuts du GECT Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict élit son Vice-Président en son sein pour une durée de deux ans.

Il est choisi parmi les représentants relevant de la partie autre que celle dont le Président est issu.

Monsieur Jean-Baptiste GERNET propose Monsieur Roland RIES pour la partie française comme candidat à la vice-présidence.

Il est demandé au Conseil de procéder à l'élection du Vice-Président.

Monsieur Roland RIES, unique candidat, est élu Vice-Président du GECT Strasbourg-Ortenau.

Adopté

3. Discours du nouveau Président

Pas de vote

4. Election du nouveau Bureau

4.1. Fixation du nombre de membres du Bureau

Conformément à l'article 7 des statuts de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, le Conseil de l'Eurodistrict fixe le nombre des membres du Bureau de l'Eurodistrict. Il est demandé au Conseil de décider que le Bureau soit composé du Président, du Vice-Président, de 7 membres français (dont le Représentant de la République française) et de 7 membres allemands.

Adopté

4.2. Election du nouveau Bureau

Suite à la fin du mandat de Madame Sonja SCHUCHTER au sein du Conseil de la ville d'Achern, Monsieur Frank SCHERER propose Monsieur Thorsten ERNY comme membre du Bureau.

En l'absence de texte spécifique qui permettrait le remplacement à l'unité, le Bureau de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau doit être, en droit, recomposé dans sa totalité.

Le Conseil est appelé à élire, en application de l'article 7 des statuts de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau, son nouveau Bureau.

Les personnes suivantes sont élues membres du Bureau de L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau :

Membres français : Monsieur Jean-Baptiste GERNET, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Nawel RAFIK-ELMRINI, Monsieur René SCHAAL, Monsieur Eric SCHULTZ, Monsieur Jean-Marc WILLER.

Membres allemands : Monsieur Matthias BRAUN, Monsieur Thorsten ERNY, Monsieur Bruno METZ, Monsieur Dr. Wolfgang G. MÜLLER, Monsieur Klaus MUTTACH, Madame Edith SCHREINER, Monsieur Toni VETRANO.

Membres de droit : Monsieur Frank SCHERER – Président, Monsieur Roland RIES, Vice-Président, Monsieur Stéphane FRATACCI – Représentant de la République française.

Adopté

5. Approbation du compte-rendu du Conseil du 2 juin 2016

Le Président soumet le compte-rendu du Conseil du 2 juin 2016, pour approbation, au Conseil. La décision est prise de rédiger dorénavant un compte-rendu de résultats (Ergebnisprotokoll).

Adopté

6. Budget

6.1. Budget 2017 : Débat d'orientation budgétaire

Un récapitulatif budgétaire 2016 est joint aux documents de séance. La Secrétaire Générale, Madame KLAFFKE présente un bilan sur le budget de 2016 ainsi que les orientations du budget proposé pour 2017 qui sera présenté au prochain Conseil de l'Eurodistrict le 30 mars 2017. Le débat d'orientation a eu lieu.

Il est demandé au Secrétariat Général de l'Eurodistrict de préparer le budget prévisionnel 2017 ainsi qu'un budget pluriannuel pour la séance du Conseil du 30 mars 2017, en tenant compte des orientations données lors du débat.

Adopté

7. Projets GECT

7.1. Mobilité : Projet artistique du tram

Les systèmes de transport en commun français et allemands sont reliés par le prolongement du tramway D jusqu'à la mairie de Kehl. Le Conseil de l'Eurodistrict a validé, le 2 juin 2016, l'utilisation de 35 000 € du budget de 100 000 € voté le 14 mars 2013 pour l'organisation d'un concours artistique européen pour l'habillage de douze rames.

Il est demandé au Conseil de valider une des trois propositions retenues par le jury qui s'est réuni le 29 novembre 2016, à l'issue de l'appel d'offres.

Le Conseil, non satisfait des propositions soumises, décide de déclarer l'appel d'offre infructueux. Compte tenu des délais à respecter pour la venue de la chancelière allemande Madame MERKEL et du président français Monsieur HOLLANDE pour l'inauguration fin février/début mars 2017, le Conseil décide de mettre le logo Eurodistrict sur les deux rames aux couleurs du drapeau européen actuelles. Un nouvel appel d'offres sera lancé début 2017 pour les dix autres rames.

Adopté

7.2. Mobilité : Signalétique bilingue du tram

Il est demandé au Conseil de valider la répartition proposée par le groupe de travail « Tram » pour les 65 000 € restant du budget de 100 000 € voté le 14 mars 2013 qui sont consacrés à la signalétique bilingue. Le Conseil valide la proposition à l'exception de la conception, la réalisation et l'affichage d'une grande bache coûtant 15 500 €. Il charge le groupe de travail « Tram » d'utiliser cette somme différemment.

Adopté

7.3. Mobilité : Bus Eurodistrict

Compte tenu de l'absence de transports en commun entre Erstein et Lahr et du besoin accru des travailleurs frontaliers français de se rendre dans le bassin d'emploi autour de Lahr, il est demandé au Conseil de valider la mise en place d'un service régulier spécialisé entre les deux gares durant une phase pilote de deux ans. Lors de cette phase, un budget annuel de 100 000 €, donc

200 000 € sur deux ans maximum, sera mis à disposition. Le bus devrait circuler à partir du printemps 2017 et être clairement reconnaissable comme bus Eurodistrict. Le Conseil charge le Secrétariat Général de la mise en place d'un bus Eurodistrict entre Erstein et Lahr.

Avant que le Conseil de l'Eurodistrict ne décide d'une poursuite de la phase pilote sur la deuxième année, le Secrétariat Général présentera une évaluation de la ligne de bus après un an de fonctionnement.

Adopté

7.4. Mobilité : Systèmes de transports intelligents (ITS)

Il est demandé au Conseil de donner son accord pour un partenariat actif de l'Eurodistrict avec Ertico pour le congrès européen des ITS en 2017, mobilisant un budget de 10.000 €. Le Conseil autorise le Bureau à prendre les décisions concernant la réalisation concrète des différentes actions.

Adopté

7.5. Economie : Emploi 360° (INTERREG)

La Secrétaire Générale, Madame Anika KLAFFKE, présente l'état d'avancement du projet.

Pas de vote

7.6. Economie : EXPOREAL / MIPIM

Il est demandé au Conseil d'octroyer à la WRO une subvention à hauteur de 50.000 € qui sera répartie de façon équitable pour la réalisation d'un stand commun aux salons ExpoReal à Munich et MIPIM à Cannes en 2017. Avec le soutien financier de l'Eurodistrict, le porteur de projet devra convenir de la présentation du stand avec le Secrétariat Général et fournir un rapport incluant le budget effectif à la fin de chaque salon. Le porteur de projet devra s'engager à intégrer le logo de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau dans tous les supports de communication et veiller à ce que le soutien accordé par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau soit identifiable et clairement visible dans toutes les actions de communication liées au projet.

Adopté

7.7. Fonds Microprojet – Projet « société civile » (INTERREG)

Il est demandé au Conseil de valider que l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau devienne le porteur du projet « société civile » et d'entériner, pour assurer la charge de travail supplémentaire qui en découle, le recrutement d'un poste à mi-temps pour les trois ans du projet.

Adopté

7.8. Affaires sociales : Fonds réfugiés

En raison de la forte augmentation des demandes pour le Fonds réfugiés, il est demandé au Conseil de renouveler le Fonds de soutien de l'Eurodistrict pour les réfugiés en 2017 pour un montant de 30 000 €. Le Conseil décide de la mise en place, pour 2017, d'un Fonds de soutien Eurodistrict pour les réfugiés d'un montant de 50.000 €. La limite d'âge des participants aux projets est étendue à 25 ans.

Adopté

8. Participation aux projets

8.1. Ecologie : ATMO-VISION (INTERREG)

Il est demandé au Conseil de donner son accord pour une participation de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau dans le projet INTERREG ATMO-VISION et un budget prévisionnel de 15 000 € répartis sur trois ans. La durée du projet est prévue de juin 2017 à juin 2020.

Adopté

8.2. Affaires sociales : Lebenshilfe Offenburg (INTERREG)

Le projet INTERREG « Participation 4.0 » consiste à créer et pérenniser, dans l'Eurodistrict, des emplois pour personnes en situation de handicap et promouvoir l'inclusion professionnelle (INTERREG V 2017-2019). L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est sollicité en tant que partenaire

associé du projet n'impliquant aucune obligation financière mais simplement une mise à disposition des réseaux de communication de l'Eurodistrict.

Il est demandé au Conseil de soutenir le projet INTERREG « Participation 4.0 » en tant que partenaire associé

Pas de vote

8.3. Bilinguisme : Jeu pédagogique «le Passe-partout» (INTERREG)

La participation de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au projet INTERREG sur le jeu pédagogique « Le Passe-partout » a été validée par le Conseil le 02.06.2016 sous réserve d'approfondir la réflexion autour de certains aspects.

Le Secrétariat Général estime, vu la charge de travail modérée avec 16 classes sur 3 ans et vu le fonctionnement amélioré du fonds scolaire, que la chargée de mission bilinguisme peut assurer les missions. Les acteurs du système éducatif (Rectorat, Académie de Strasbourg et Regierungspräsidium Freiburg) sont associés au projet, ce qui garantit la pertinence pédagogique. Etant donné que les réserves ont pu être levées, le projet est adopté.

Adopté

8.4. Information portant sur les subventions inférieures ou égales à 5.000 €

Le Président informe le Conseil sur les demandes de subvention inférieures ou égales à 5 000 € accordées par décision du Président sortant depuis la précédente séance.

Pas de vote

9. Points politiques

9.1. Détachement des salariés

Le Président évoque les problématiques qu'incarne cette réglementation française pour les entreprises allemandes sur le territoire de l'Eurodistrict et il informe qu'un courriel explicatif indiquant les bases et conditions juridiques de cette loi sera prochainement envoyé aux membres du Conseil.

Pas de vote

9.2. Foire Européenne et la DGCCRF

Le Président rappelle l'irritation que cette affaire avait provoquée parmi des acteurs de l'Eurodistrict et il informe qu'un courriel explicatif indiquant les bases et conditions juridiques de cette loi sera prochainement envoyé aux membres du Conseil.

Pas de vote



LE PRESIDENT,


FRANK SCHERER

Frank SCHERER



Réunion du Conseil 1^{er} décembre 2016

Rathaus II
Rathausplatz 7
Großer Sitzungssaal - Obergeschoss
LAHR
13h00-16h00

Ordre du jour

- | | |
|---|------------------------|
| 1. Mot de bienvenue du Président | |
| 1.1 Constatation du Quorum | |
| 1.2 Adoption de l'ordre du jour | |
| 1.3 Discours du Président sortant | |
| 2. Alternance de la Présidence | |
| 2.1 Élection du Président | Projet de délibération |
| 2.2 Élection du Vice-Président | Projet de délibération |
| 3. Discours du nouveau Président | |
| 4. Élection du nouveau Bureau | |
| 4.1 Fixation du nombre de membres du Bureau | Projet de délibération |
| 4.2 Élection du Bureau | Projet de délibération |
| 5. Approbation du compte-rendu du Conseil du 2 juin 2016 | Rapport joint |
| 6. Budget | |
| 6.1 Budget 2017 : Débat Orientation Budgétaire | Projet de délibération |
| 7. Projets GECT | |
| 7.1 Mobilité : Projet artistique du Tram | Projet de délibération |
| 7.2 Mobilité : Signalétique bilingue du Tram | Projet de délibération |
| 7.3 Mobilité : Bus Eurodistrict | Projet de délibération |
| 7.4 Mobilité : Systèmes de transport intelligents (ITS) | Projet de délibération |
| 7.5 Économie : Emploi 360° (INTERREG) | |
| 7.6 Économie : EXPOREAL / MIPIM | Projet de délibération |
| 7.7 Fonds Microprojets – Projet « société civile » (INTERREG) | Projet de délibération |
| 7.8 Affaires sociales : Fonds réfugiés | Projet de délibération |

8. Participation aux projets

- 8.1 Écologie : ATMO-VISION (INTERREG)
- 8.2 Affaires sociales : Lebenshilfe Offenburg (INTERREG)
- 8.3 Bilinguisme : Jeu pédagogique « Le Passe-partout » (INTERREG)
- 8.4 Information sur les subventions jusqu'à 5000 € compris

9. Points politiques

- 9.1 Détachement des salariés
- 9.2 Foire Européenne et la DGCCRF

10. Points divers

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

2 0 DEC. 2016

Projet de délibération
Projet de délibération
Projet de délibération

Document ci-joint





Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2016	Date de la séance / Sitzungstag 01.12.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Anika KLAFFKE	

Point n° 2.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 2.1 der Tagesordnung

**Objet / Betreff : Election du Président de l'Eurodistrict / Wahl des Präsidenten
des Eurodistrikts**

I. Rapport / Sachverhalt

Le mandat de Roland RIES, actuel Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau arrive à son terme.

Il convient, conformément à l'article 8 des statuts du GECT, de procéder à l'élection du prochain Président de l'Eurodistrict.

Le Conseil de l'Eurodistrict élit son président en son sein pour une durée de deux ans.

Le Président est élu au scrutin majoritaire uninominal.

Il est élu par l'assemblée sur proposition, alternative de la partie française et de la partie allemande.

Die Amtszeit des derzeitigen Präsidenten des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau Roland RIES endet mit der heutigen Sitzung.

In Übereinstimmung mit Artikel 8 der Satzung des EVTZ ist der nächste Präsident des Eurodistrikts zu wählen.

Der Eurodistrikt rat wählt seinen Präsidenten aus dem Kreis seiner Mitglieder für eine Amtszeit von zwei Jahren.

Der Präsident wird nach dem System der Mehrheitswahl gewählt.

Er wird von der Versammlung auf Vorschlag, welcher im Wechsel von französischer und deutscher Seite erfolgt, gewählt.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil, vu les statuts du GECT, appelé à procéder à l'élection du Président en application des dispositions ci-dessus, a élu :

Frank SCHERER

Der Rat, welcher in Anbetracht der Satzung des EVTZ sowie in Anwendung der o.g. Bestimmungen zur Wahl des Präsidenten schreiten soll, wählt:

Frank SCHERER

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

Accord avec 1 abstention des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

20 DEC. 2016



Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2016	Date de la séance / Sitzungstag 01.12.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Anika KLAFFKE	

Point n° 2.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 2.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Election du Vice-Président de l'Eurodistrict / Wahl des Vize-Präsidenten des Eurodistrikts

I. Rapport / Sachverhalt

Le mandat de Frank SCHERER, actuel Vice-président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau arrive à son terme.

Il convient, conformément à l'article 8 des statuts du GECT, de procéder à l'élection du prochain Vice-président de l'Eurodistrict.

Le Conseil de l'Eurodistrict élit son Vice-président en son sein pour une durée de deux ans.

Le Vice-président est élu au scrutin majoritaire uninominal.

Il est choisi parmi les représentants relevant de la partie autre que celle dont le Président est issu.

Die Amtszeit des derzeitigen Vizepräsidenten des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau Frank SCHERER endet mit der heutigen Sitzung.

In Übereinstimmung mit Artikel 8 der Satzung des EVTZ ist der nächste Vize-Präsident des Eurodistrikts zu wählen.

Der Eurodistriktrat wählt seinen Vizepräsidenten aus dem Kreis seiner Mitglieder für eine Amtszeit von zwei Jahren.

Der Vize-Präsident wird nach dem System der Mehrheitswahl gewählt.

Er wird aus der Reihe der Mitglieder der Seite gewählt, die nicht den Präsidenten stellt.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil, vu les statuts du GECT, appelé à procéder à l'élection du Vice-président en application des dispositions ci-dessus, a élu :

Roland RIES

Der Rat, welcher in Anbetracht der Satzung des EVTZ sowie in Anwendung der o.g. Bestimmungen zur Wahl des Vizepräsidenten schreiten soll, wählte:

Roland RIES

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

Accord avec 1 abstention des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le **20 DEC. 2016**

Document de séance n° 4.1/3/2016
Vorlage Nr. 4.1/3/2016

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 01.12.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Anika KLAFFKE	

Point n° 4.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 4.1 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Fixation du nombre de membres du Bureau / Festlegung der Anzahl der Vorstandsmitglieder

I. Rapport / Sachverhalt

Contexte

Concernant les membres du Bureau, l'article 7 des statuts de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau stipule que le Bureau est composé du Président, du Vice-Président et de 10 à 14 membres, dont le Représentant de la République française, représentant paritairement la partie allemande et la partie française.

A l'exception du Représentant de la République française, du Président et du Vice-Président, membres de droit du Bureau, les autres membres sont élus par le Conseil.

Dans ces conditions, préalablement à son élection, une délibération doit fixer le nombre de membres dans la limite de 14.

Le Conseil est appelé à fixer ce nombre.

Sachstand

Artikel 7 der Satzung des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau legt fest, dass sich der Vorstand aus dem Präsidenten, dem Vizepräsidenten und 10 bis 14 Mitgliedern, die paritätisch den deutschen und den französischen Teil vertreten, darunter der Vertreter der französischen Republik, zusammensetzt.

Mit Ausnahme des Vertreters der französischen Republik, des Präsidenten und des Vize-Präsidenten, die kraft ihres Amtes Mitglied des Vorstands sind, werden alle Mitglieder des Vorstands vom Rat gewählt.

Deshalb ist vor der Wahl des Vorstands die Anzahl der Mitglieder durch einen Beschluss auf maximal 14 festzulegen.

Der Rat ist dazu aufgerufen, die Anzahl festzulegen.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil de l'Eurodistrict décide que le Bureau est composé du Président, du Vice-président, de 7 membres français (dont le Représentant de la République française) et de 7 membres allemands.

Der Rat des Eurodistrikts beschließt, dass sich der Vorstand aus dem Präsidenten, dem Vizepräsidenten, 7 französischen Mitgliedern (darunter der Vertreter der französischen

Republik) und 7 deutschen Mitgliedern zusammensetzt.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

20 DEC. 2016



Document de séance n° 4.2/3/2016
Vorlage Nr. 4.2/3/2016

Séance du Conseil l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 01.12.2016
Dossier suivi par/ Projektbeauftragte Anika KLAFFKE	

Point n° 4.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 4.2 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: Election des nouveaux membres du Bureau / Wahl der neuen
Vorstandsmitglieder**

I. Rapport / Sachverhalt

Contexte

Suite à la fin du mandat de Mme Sonja SCHUCHTER au sein du Conseil de la ville d'Achern et en l'absence de texte spécifique qui permettrait le remplacement à l'unité, le Bureau de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau doit être, en droit, recomposé dans sa totalité

L'assemblée doit élire, en application de l'article 7 des statuts, son nouveau Bureau après en avoir fixé le nombre de membres.

Il est composé du Président, du Vice – Président et de 14 membres (dont le Représentant de la République française), comme il a été décidé au point 4.1 du Conseil du 1^{er} décembre 2016. Les membres du Bureau doivent être issus, à parité, des collectivités de chaque partie.

En l'absence de mention particulière sur le mode de désignation des membres du Bureau dans les statuts, le scrutin est majoritaire. Le Conseil statue à la majorité simple des suffrages exprimés.

Sachstand

Angesichts des beendeten Mandats von Frau Sonja SCHUCHTER als Stadträtin in Achern und in Abwesenheit einer speziellen Ersatzregelung, die es ermöglicht, ein einzelnes Mitglied zu ersetzen, muss der Vorstand in seiner Gesamtheit gewählt werden.

Unter Anwendung des Artikels 7 der Satzung, muss der Rat seinen neuen Vorstand benennen, nachdem die Anzahl seiner Mitglieder festgelegt wurde.

Der Vorstand setzt sich aus dem Präsidenten, dem Vizepräsidenten und, wie unter Punkt 4.1 der Ratssitzung vom 1. Dezember 2016 festgelegt, aus 14 weiteren Mitgliedern (darunter der Vertreter der französischen Republik) zusammen. Die Mitglieder des Vorstands müssen paritätisch den deutschen und französischen Teil vertreten.

In Abwesenheit einer spezifischen Satzungsregelung zur Bestimmung der Vorstandsmitglieder findet die Mehrheitswahl Anwendung. Der Rat entscheidet mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil de l'Eurodistrict, vu les statuts du GECT, appelé à procéder à l'élection du Bureau en application des dispositions ci-dessus, a élu, hors le Président, le Vice-Président et le Représentant de la République française qui sont membres de droit,

comme membres français du Bureau :

M. Jean-Baptiste GERNET
M. Robert HERRMANN
Mme Nawel RAFIK-ELMRINI
M. René SCHAAL
M. Eric SCHULTZ
M. Jean-Marc WILLER

comme membres allemands du Bureau :

Hr. Matthias BRAUN
Hr. Thorsten ERNY
Hr. Bruno METZ
Hr. Dr. Wolfgang G. MÜLLER
Hr. Klaus MUTTACH
Fr. Edith SCHREINER
Hr. Tony VETRANO

Der Rat des Eurodistrikts hat gemäß der Eurodistriktsatzung entsprechend der oben aufgeführten Regelungen neben dem Präsidenten, Vizepräsidenten und dem Vertreter der französischen Republik folgende Mitglieder gewählt:

Als französische Vorstandsmitglieder:

M. Jean-Baptiste GERNET
M. Robert HERRMANN
Mme Nawel RAFIK-ELMRINI
M. René SCHAAL
M. Eric SCHULTZ
M. Jean-Marc WILLER.

Als deutsche Vorstandsmitglieder:

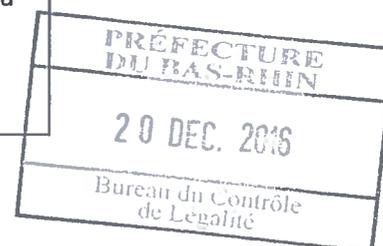
Hr. Matthias BRAUN
Hr. Thorsten ERNY
Hr. Bruno METZ
Hr. Dr. Wolfgang G. MÜLLER
Hr. Klaus MUTTACH
Fr. Edith SCHREINER
Hr. Tony VETRANO

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung
<input type="checkbox"/> Refus	<input type="checkbox"/> Ablehnung
<input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

20 DEC. 2016





Réunion du Conseil

2 juin 2016

Lieu d'Europe
Strasbourg

14H00 – 17H00

Compte-rendu de réunion

Présents :

Mme Jeanne BARSEGHIAN, M. Jacques BAUR, M. Gérard BOUQUET, M. Hermann BURGER, M. Dr. Walter CAROLI, Mme Nicole DREYER, M. Dr. Alexandre FELTZ, Mme Camille GANGLOFF, M. Jean-Baptiste GERNET, Mme Dorothee GRANDERATH, M. Klaus JEHLE, M. Willy KEHRET, Mme Brigitte LENTZ-KIEHL, M. Jean-Baptiste MATHIEU, M. Jürgen OßWALD, Mme Nawel RAFIK-ELMRINI, M. Roland RIES, M. Héctor SALA, M. René SCHAAL, M. Frank SCHERER, M. Alexander SCHRÖDER, M. Denis SCHULTZ, M. Eric SCHULTZ, M. Dr. Claus-Dieter SEUFERT, M. Toni VETRANO, M. Michael WELSCHE, M. Jean-Marc WILLER, M. Willi WUNSCH

Excusés :

M. Dr. Karlheinz BAYER, M. Matthias BRAUN, M. Dr. Karl-Heinz DEBACHER, M. Thorsten ERNY, M. Stéphane FRATACCI, M. Jürgen GIEßLER, M. Robert HERRMANN, Mme Fabienne KELLER, M. Eric KLETHI, M. Théo KLUMPP, M. Céleste KREYER, Mme Séverine MAGDELAINE, M. Pascal MANGIN, M. Bruno METZ, M. Dr. Wolfgang G. MÜLLER, M. Klaus MUTTACH, M. Dr. Günther PETRY, M. Pierre PERRIN, Mme Edith SCHREINER, Mme Sonja SCHUCHTER, Mme Eveline SEEBERGER, Mme Anne-Catherine WEBER

1. Mot de bienvenue du Président

M. RIES, Président de l'Eurodistrict, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil au lieu d'Europe dont il rappelle l'histoire et la vocation européenne. Il précise que la 3^{ème} édition du rendez-vous Elus-Citoyens de l'Eurodistrict se tiendra en ce lieu, après la séance du Conseil.

Puis, il prie les membres allemands de transmettre ses félicitations à Mme SCHUCHTER, absente à cette séance, pour son élection en tant que maire de Sasbachwalden.

Ensuite, il souhaite aborder trois sujets d'actualité : Le premier concerne l'extension de la ligne TGV Est le 3 juillet 2016 qui est entièrement en voie nouvelle depuis Paris jusqu'à Strasbourg. L'inauguration de cette nouvelle ligne permet de gagner une demi-heure sur le trajet entre les deux villes. Mais il indique que l'investissement consenti du côté français avec l'appui de l'Allemagne dans le cadre de l'association TGV Est Européen ne prendra sa pleine efficacité opérationnelle que le jour où il existera également de l'autre côté du Rhin une ligne en voie nouvelle passant par Karlsruhe jusqu'à Munich et à terme jusqu'à Vienne. Il rappelle que pour arriver à ce résultat, cela commence par la courbe d'Appenweier qui a priori n'est pas une priorité dans les planifications allemandes. C'est pourquoi il propose de présenter une motion afin de faire pression pour que cet investissement qui concerne directement l'Eurodistrict soit réalisé le plus tôt possible.

Le deuxième sujet d'actualité concerne la tenue d'un Conseil des Ministres franco-allemand à Metz le 7 avril 2016. M. Ries dit avoir fait part de son mécontentement et pense que, dans le cadre de l'Eurodistrict, on pourrait rappeler qu'il est souhaitable que ce type de manifestation franco-allemande puisse être organisée à Strasbourg, ville symbole de la réconciliation entre la France et l'Allemagne. Il aimerait que cela devienne un impératif catégorique.

Enfin le troisième sujet que M. Ries souhaite aborder concerne les intempéries et les inondations des derniers jours montrant que tout ce qui touche l'environnement est devenu un impératif car on a détérioré la planète. Pour lui, cela doit inciter l'Eurodistrict à aller plus loin dans les actions transfrontalières menées en matière de développement durable qu'il s'agisse du problème des transports, de l'urbanisme ou du traitement des déchets.

1.1. Constatation du quorum

Le quorum étant établi, M. RIES déclare la séance du Conseil officiellement ouverte.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

1.3. Approbation du compte-rendu du Conseil du 3 mars 2016

Le compte-rendu de la réunion du Conseil du 3 mars 2016 est adopté à l'unanimité.

2. Projets propres

2.1. Rencontre Elus-Citoyens

M. RIES présente le concept de la rencontre Elus-Citoyens en rappelant que, dès l'origine de l'Eurodistrict, la participation citoyenne a accompagné la définition de sa stratégie et de son programme de travail. Pour lui, cette participation citoyenne permet d'associer les citoyens ou les représentants associatifs à nos activités et, par conséquent, contribue à l'appropriation de nos thématiques par le public le plus large des deux côtés du Rhin. Suite à la définition des priorités et à la « Stratégie à 360° » pour 2016/2017, les citoyens sont invités pour la troisième fois à donner leur avis pour accompagner notre travail ou tout simplement pour en savoir plus sur ce que signifie l'existence de l'Eurodistrict.

M. RIES passe la parole à M. GRUBER pour plus de précisions.

M. GRUBER présente le programme prévu ainsi que l'organisation de cette rencontre qui réunira 9 élus français et 9 élus allemands ainsi qu'une cinquantaine de citoyens de profil plutôt francophone. Les quatre thèmes proposés sont économie/emploi, bilinguisme/ jeunesse, mobilité et environnement. L'animation est assurée par Mme THEVENET de l'Euro-Institut.

M. RIES rappelle que, depuis le début, on essaie d'associer les citoyens aux projets de l'Eurodistrict et il considère que l'information sur le rôle de l'Eurodistrict reste à développer malgré les progrès déjà réalisés par l'équipe en place. Pour lui, le territoire a une dimension symbolique forte dans lequel l'aspect transfrontalier est naturel voire obligatoire. Ce qui est fait dans le domaine des transports, de la santé, de l'environnement peut servir de référence pour d'autres zones frontalières. Il considère comme naturel d'éviter les doublons en matière d'investissements dans un même domaine. M. RIES souligne que les anciennes frontières n'existent plus et que le principe du fondement de l'Europe est la libre circulation des personnes, des biens et des capitaux.

2.2. Kilomètre Solidarité

M. RIES annonce que la 25^{ème} édition du KM Solidarité (5ème édition transfrontalière) a été un beau succès avec la participation de 21.598 enfants de 177 classes et venant de 120 écoles (dont 88 écoles françaises et 32 allemandes), soit auprès de leur établissement le 9 mai soit au Jardin des Deux Rives le 10 mai. Au Jardin des Deux Rives, ce sont au total 4.009 enfants qui ont couru le deuxième jour. Cette année les bénéficiaires de la cagnotte sont l'Association pour la Réadaptation Infantile - Clémenceau (Strasbourg) et la Lebenshilfe Offenburg-Oberkirch qui propose une large palette d'activités de loisirs pour les enfants et les jeunes handicapés. Il ajoute que, par ailleurs, les

enfants ont reçu la première édition du Pass découverte de l'Eurodistrict qui propose des idées de visites et d'activités de loisir sur le territoire.

M. RIES donne la parole à Mme WYSSLING et Mme NEUSS pour plus de précisions.

Mme WYSSLING présente les nouveautés du KM Solidarité 2016 à savoir la participation de différentes associations aux 22 ateliers proposés, la présence de la patrouille à vélo franco-allemande. La remise des chèques aura lieu à Offenburg le 22 juin. Elle précise que l'événement a eu de bonnes retombées médiatiques grâce à plusieurs reportages télé et radio ainsi qu'au travers d'articles dans les journaux. Mme WYSSLING invite les membres du Conseil à découvrir le reportage d'Alsace 20.

Mme NEUSS présente le Pass découverte de l'Eurodistrict distribué aux enfants participant au KM Solidarité. Il est destiné aux enfants afin de les inciter à découvrir le territoire de l'Eurodistrict. Il répertorie vingt lieux de découvertes que l'on va s'attacher à mieux équilibrer entre la France et l'Allemagne. Elle explique le fonctionnement du Pass et annonce que les structures participantes ont été très enthousiastes et proposent des réductions sur les prix d'entrée ainsi que de petits cadeaux pour les enfants. 4000 exemplaires ont été imprimés et distribués, une tombola sera organisée le 31 mars 2017 avec tous les Pass tamponnés reçus en retour et des diplômes de degré de connaissance du territoire seront distribués.

Mme GANGLOFF demande s'il y a uniquement des structures payantes participant à ce Pass ou s'il y a aussi des structures gratuites et souhaite connaître la répartition entre les deux.

Mme NEUSS répond qu'il y a les deux cas de figure et qu'on a veillé à avoir un bon équilibre entre les types d'activités proposés, les structures payantes, celles à prix réduit, celles qui sont gratuites et les structures payantes qui, grâce au Pass, accordent un accès gratuit.

2.3. Tram Strasbourg-Kehl

M. RIES rappelle que lors de sa séance du 14 mars 2013, le Conseil de l'Eurodistrict avait voté l'octroi d'une subvention de 100.000 € à la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) destinée à accompagner le projet de ligne de tramway transfrontalière. Il rappelle qu'à l'époque l'argument était de dire que, même si ce tram transfrontalier ne relevait pas des compétences de l'Eurodistrict, il était très symbolique de la coopération transfrontalière et un des rares tramways transfrontaliers en Europe. Il était donc considéré comme un emblème de l'Eurodistrict. L'idée était d'élaborer une signalétique bilingue franco-allemande.

M. RIES poursuit en disant qu'afin de réfléchir sur les actions possibles dans la limite maximale de l'enveloppe dédiée de 100.000 €, un groupe de travail a été constitué pour élaborer un concept de communication transfrontalier et bilingue. Ce groupe est composé d'agents de l'Eurométropole de Strasbourg, de la Compagnie des Transports Strasbourgeois, de l'Eurodistrict et de la ville de Kehl.

Suite à l'engagement de la CTS concernant l'habillage de 12 rames de tramway à hauteur de 180 000 € sur une durée de 5 ans, le groupe de travail propose l'utilisation de 35 000 € du budget pour l'organisation d'un concours artistique européen pour cet habillage.

Concernant les 65 000 € restants, le groupe de travail réfléchira à l'élaboration des outils de communication transfrontaliers sur la signalétique en lien avec l'agence de communication avec laquelle travaille la CTS.

M. RIES rappelle aussi que, au vu de son statut et celui de la CTS, l'Eurodistrict ne peut pas verser une subvention à la CTS comme initialement prévu par la délibération de 2013. L'organisation du concours sera assurée par l'Eurodistrict lui-même. Pour le montant restant, la recherche d'une solution juridique est en cours.

M. RIES passe la parole à Mme KLAFFKE pour plus de précisions.

Mme KLAFFKE confirme que le groupe de travail s'est réuni trois fois pour définir le terme signalétique car la compréhension était différente de part et d'autre. L'idée de l'habillage du tram a

séduit tout le monde dont la CTS qui a proposé d'élargir cet habillage en cinq ans sur douze rames roulant sur toutes les lignes, d'où un impact de visibilité et d'image important. Elle ajoute que pour avoir un réel retour de la population en termes de besoins réels en signalétique, ce point sera soumis aux citoyens lors de la rencontre Elus-Citoyens. Ce retour d'informations sera intégré aux réflexions du groupe de travail et soumis au prochain conseil commun de Strasbourg/Kehl. Lorsque le budget et les propositions seront validés par le conseil commun, ils seront soumis à l'approbation du Conseil lors de sa prochaine séance.

Mme GRANDERATH souhaite savoir si l'habillage passe sur les fenêtres du tram comme cela a déjà été le cas et plaide pour un habillage ne mettant rien sur les fenêtres.

Mme KLAFFKE répond que ce point a déjà été discuté et afin de respecter également les normes de sécurité, il s'agirait plutôt d'un habillage général à l'instar du tram bleu pour l'Europe. Il sera précisé dans l'appel d'offre que l'habillage ne doit pas recouvrir les fenêtres afin que l'usager puisse voir à l'extérieur.

R. RIES fait un rappel sur l'historique de l'habillage du tram. Il partage l'analyse de Mme GRANDERATH et considère qu'il faut être vigilant afin que la vue sur l'extérieur soit préservée. Il tient à ce que le message soit passé lors de la consultation.

M. VETRANO se réjouit de l'arrivée du tram à Kehl en 2017, 130 ans après le premier tram. Il rappelle que la France et l'Allemagne investissent 107 millions d'Euros à raison de 60% pour la France et 40% pour l'Allemagne, de même Strasbourg et Kehl investissent également beaucoup d'argent. Il demande à avoir connaissance des propositions à temps avant le conseil commun pour pouvoir les étudier car, selon lui, il reste d'autres d'obstacles à franchir et il ne voudrait pas soumettre au conseil municipal un concept déjà ficelé.

Mme KLAFFKE répond qu'il ne s'agit pas de soumettre quelque chose de complet et ficelé, le groupe de travail incluant la ville de Kehl faisant des propositions, le conseil commun examinant les différentes options et vérifiant qu'on aille dans la bonne direction. Pour elle, la mise à disposition des documents au conseil municipal pour que celui-ci puisse en prendre connaissance ne pose pas de problèmes.

M SCHERER déclare être d'accord avec cette décision et souhaite éviter tout malentendu à savoir que des fonds sont mis à disposition pour la partie bilingue et transfrontalière de la signalétique.

M. RIES propose de procéder au vote de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

2.4. Jeu pédagogique « Le Passe-partout »

M. RIES informe que ce jeu s'inscrit dans la continuité d'un jeu de société à caractère éducatif élaboré en 2012 entre l'Eurodistrict Pamina et une Eurorégion à la frontière tchéco-polonaise. Il s'adresse à des élèves d'écoles primaires, âgés de 9 à 10 ans (CM1 et CM2 / 3. et 4. Klasse). Il emmène les écoliers dans un voyage de découverte de la région transfrontalière.

M. RIES passe la parole à Mme WYSSLING pour plus de précisions.

Mme WYSSLING précise qu'il s'agit d'un jeu en ligne ayant comme fond la carte géographique du Rhin Supérieur, répartie dans les quatre zones de l'Eurodistrict. Pendant leurs cours, les classes peuvent découvrir des lieux historiques, touristiques, des personnages etc... à travers des défis (qcm, questions etc...). Les classes peuvent faire évoluer le jeu en élaborant de nouveaux défis et peuvent rencontrer leurs classes partenaires pour travailler ensemble sur un défi.

L'Eurodistrict Pamina a réuni de nombreux partenaires autour de ce jeu et a contacté les autres Eurodistricts car il souhaite couvrir tout le territoire du Rhin Supérieur. Pour assurer 60% du financement, le jeu fera l'objet d'un projet Interreg.

L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau devrait identifier une dizaine d'écoles susceptibles de participer au jeu puis les soutenir au niveau administratif et financier. La subvention de l'Eurodistrict, estimée à 4 000 €, serait dédiée aux déplacements des écoles. Ce montant pourrait être réduit car des subventions d'autres partenaires sont attendues.

M. SCHERER trouve ce projet très beau et le financement de 4 000 € lui semble intéressant. Il s'interroge cependant quant à la charge de travail de Mme WYSSLING, sachant qu'il y a également le fonds des microprojets à gérer. Il demande si cela est compatible.

Mme WYSSLING répond que, pour l'instant, la charge de travail est difficile à estimer. L'Eurodistrict Pamina a estimé 32 jours de travail sur trois ans, la charge étant plus importante la première année, en début de projet. Elle pense que cela est faisable car elle n'est pas seule à gérer et accompagner les Microprojets. Les autres référents de l'Eurodistrict interviennent également et elle bénéficie du soutien de stagiaires.

Mme KLAFFKE remercie d'avoir abordé le sujet car cela montre qu'il faut s'organiser au sein de l'équipe du Secrétariat Général. Pour elle, il aurait été dommage si l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau ne se positionnait pas sur ce jeu et elle ne souhaitait pas que le territoire de l'Eurodistrict figure en zone blanche sur la carte.

M. RIES soumet la délibération au vote. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

2.5. Longevity Festival

M. RIES informe que le festival Longevity, dédié à la musique électronique et aux arts visuels, est de retour pour sa 4^e édition qui aura lieu les 23 et 24 juillet prochains. Grâce au soutien de l'Eurodistrict, le festival s'est imposé comme un rendez-vous estival transfrontalier contribuant au rayonnement et à l'attractivité du territoire. Les trois premières éditions (2013, 2014, 2015) ont été soutenues à hauteur de 15 000 € au total.

M. RIES passe la parole à Mme WYSSLING pour plus de précisions.

Mme WYSSLING présente le festival qui associe différents acteurs du territoire et rappelle qu'il rassemblait au début 500 participants pour arriver, en 2015, à près de 2 000 personnes. Il est devenu une manifestation incontournable de l'été. Elle précise qu'une réflexion est en cours pour faire de ce festival un rendez-vous annuel de l'Eurodistrict. Dans cette perspective, il est proposé de soutenir l'édition 2016 à hauteur de 5 000 € et de travailler avec l'association Longevity sur l'élaboration d'un projet de partenariat avec un réel budget prévisionnel pour voir comment financer les prochaines éditions et définir le rôle de l'Eurodistrict dans ce festival.

Mme KLAFFKE rappelle que l'Eurodistrict n'a plus de manifestation grand public depuis l'abandon du Marathon, le Km Solidarité n'étant pas un tel événement. Ce festival touche un public jeune et attire également beaucoup les familles. Selon elle, il serait intéressant d'avoir cette réflexion car l'Eurodistrict devrait avoir une manifestation grand public par an et pourquoi pas ce festival.

M. RIES rappelle que la règle est d'aider au démarrage d'un projet puis la manifestation doit pouvoir fonctionner d'elle-même. Il demande si le cas du festival serait différent.

Mme KLAFFKE répond que ce serait effectivement le cas car le festival serait à ce moment-là un projet propre avec un budget prédéfini, l'Eurodistrict co-organisant la manifestation et ne la soutenant plus par une simple subvention.

M. VETRANO salue ce projet mais trouve qu'il existe d'autres projets aussi intéressants qui pourraient à l'avenir être candidats pour devenir des projets propres. Pour lui, il faudrait également fixer des critères permettant de choisir des projets comme projets propres.

M. RIES préconise de poursuivre la réflexion et les contacts avec les divers partenaires.

Il propose de procéder au vote de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

3. Rapport des groupes d'experts

3.1. Transport

M. RIES rappelle que les membres du groupe d'experts « transport » sont le Landratsamt Ortenaukreis, l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg, la Ville de Lahr, la TGO, la Région Grand Est, le NVBW qui travaillent sur les mesures prioritaires, votées par le Conseil de l'Eurodistrict le 3 décembre 2015, pour améliorer le transport transfrontalier.

M. RIES passe la parole à Mme MARKL-HUMMEL pour plus de précisions.

Mme MARKL-HUMMEL donne un aperçu du travail effectué par le groupe d'experts. Elle rappelle que l'Eurodistrict a demandé une étude pour l'amélioration des liaisons transfrontalières, présentée au Conseil du 3 décembre 2015 qui a priorisé 7 mesures en catégorie A.

Elle précise que le groupe d'experts travaille sur ces mesures et cite quelques exemples sur l'état d'avancement (cadencement des trains entre Offenbourg et Strasbourg, extension de l'europass) en faisant part de difficultés rencontrées face à diverses instances.

M. SCHERER dit que le jeu entre politiques, administrations et experts est bien connu. Il s'agit de voir s'il n'existe pas une solution pragmatique avant de demander une nouvelle étude sur les répercussions de l'extension de l'europass comme c'est proposé par le groupe de travail europass avant que celui-ci soit prêt à procéder à une extension. Pour lui, on ne peut pas juger d'ores et déjà des répercussions. Il considère que les opérateurs de transports sont les opérationnels qui doivent connaître les coûts induits. M. SCHERER conseille à Mme MARKL-HUMMEL d'insister et en cas de difficultés sur telle ou telle mesure, de s'adresser aux membres du Conseil afin d'avoir leur appui.

Mme MARKL-HUMMEL remercie M. SCHERER en indiquant que ceci était effectivement le but de la présentation de l'état d'avancement. Elle évoque aussi la crainte de concurrence à d'autres tickets de transport de la part de la Région en cas d'élargissement de la validité de l'europass.

M. RIES intervient en disant que si la sphère administrative et technique n'arrivent plus à avancer, elles doivent faire appel à l'appui des politiques.

M. VETRANO se dit entièrement d'accord avec M. SCHERER pour trouver une solution pragmatique afin d'avancer.

3.2. Sécurité et Prévention

M. RIES indique que les membres du groupe d'experts sont l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg, la Ville de Kehl, le Polizeipräsidium Offenbourg, la Bundespolizeiinspektion, le Centre Commun, la Gendarmerie Nationale, la Gendarmerie de Sélestat, la Direction départementale de la Sécurité publique du Bas-Rhin, la Direction Départementale de la Police aux Frontières, la Police Municipale d'Erstein-Nordhouse, la Préfecture et les Parquets.

M. RIES passe la parole à Mme MARKL-HUMMEL pour plus de précisions.

Mme MARKL-HUMMEL ajoute que la Gendarmerie de Sélestat et la Police d'Erstein ont rejoint le groupe de travail qui se réunit régulièrement et travaille sur des projets très concrets. Elle précise que l'organisation est très différente des deux côtés du Rhin au niveau des domaines de compétences. Mais tous les acteurs disent qu'une application locale de l'accord de Prüm est nécessaire or il n'y a pas d'avancement. Elle rappelle qu'ils proposent depuis 2015 l'organisation d'un forum avec 3 ateliers parallèles dans lesquels les différents acteurs concernés pourraient travailler. Seraient étudiés l'aspect juridique (entraide transfrontalière), la vie nocturne (sur le territoire Strasbourg-Kehl), la mobilité dans l'espace de l'Eurodistrict (avec l'arrivée du tram à Kehl). La date proposée pour le forum est le 23 septembre 2016.

M. RIES précise qu'il s'agit de valider, sur proposition du Bureau, une rencontre qui a déjà eu lieu à plusieurs reprises sur ces questions de sécurité mais dont l'ordre du jour portera sur de nouvelles questions comme la sécurité lors de la circulation transfrontalière du tram. Il considère que ce groupe est nécessaire pour être aussi proche que possible de l'actualité et il propose de valider la tenue de ce forum.

M. MATHIEU affirme que le développement de l'intégration de l'Eurodistrict nécessite une mesure compensatoire qui est un accompagnement de la sécurité et de la prévention de la délinquance. Pour lui, on constate actuellement un vide juridique, des difficultés empêchant ce développement et ce forum permettra de lancer de nouvelles pistes afin d'avancer dans l'intégration de l'Eurodistrict en matière de délinquance et sécurité.

Mme GANGLOFF souhaite savoir si l'étude de l'adaptation des dispositifs de prévention et sécurité aux femmes est prévu dans l'atelier mobilité et vivre ensemble qui lui semble englober des questions plus générales et diverses. Elle aimerait savoir si ce point sera traité uniquement en matière de mobilité ou plus globalement.

Mme MARKL-HUMMEL ne peut pas donner de réponse définitive car le programme est en cours de préparation. Les ateliers ont été proposés par les acteurs du groupe d'experts mais, au-delà de cette journée, les groupes de travail du contrat intercommunal de l'Eurométropole, par exemple, auxquels participent aussi des membres du groupe d'experts, travaillent sur cette problématique spécifique.

M. RIES se demande s'il n'y aurait pas un intérêt à intégrer à ce forum ou à d'autres occasions la lutte contre le développement de la radicalité. Il s'agit de voir comment il est possible de détecter les premiers signes de radicalisation, en particulier chez les jeunes, avant qu'il ne soit trop tard. Pour lui, il faudra intégrer ce nouveau phénomène dans les réflexions futures.

Mme RAFIK-ELMRINI soumet l'idée de proposer au forum une réflexion sur un programme d'information et de formation des citoyens, adapté aux situations d'urgence et aux gestes d'urgence.

M. RIES confirme qu'il s'agit d'un autre sujet préoccupant. Il a constaté que les formations existantes demeurent confidentielles et ne touchent pas le grand public qui ne connaît pas les gestes à faire en attendant l'arrivée des secours en cas d'attentat. Pour lui, des formations de base doivent être faites aussi largement que possible pour apprendre les gestes qui sauvent.

M. RIES suggère d'intégrer ces deux thématiques pour donner lieu à des échanges et savoir ce qui est fait dans l'Ortenau.

Il propose de procéder au vote de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

4. Demandes de subventions

4.1. Cabinet médical de substitution à Kehl

M. RIES rappelle qu'afin d'améliorer les soins et l'accompagnement transfrontalier de patients toxicomanes sur son territoire, l'Eurodistrict s'est notamment engagé sur deux projets pilotes. Le premier est la création en 2013 d'un cabinet médical innovant chargé des traitements de substitution à Kehl (subvention de 149 748 € sur une période de trois ans). Le deuxième concerne la construction d'une salle de consommation à moindres risques (SCMR) en 2016 (subvention de 50 000 €) dont l'inauguration est prévue pour octobre 2016.

Ces deux structures sont à considérer comme complémentaires car elles permettent une nouvelle approche de la coopération transfrontalière dans le domaine des traitements de substitution.

Le cabinet médical pour les traitements de substitution étant déficitaire, le Secrétariat Général de l'Eurodistrict propose une participation financière à hauteur globale de 40 000 € pour les années 2016 et 2017, en accord avec ses critères d'éligibilité et conformément à la décision du Conseil du 3 mars 2016.

M. RIES passe la parole à Mme NEUSS pour plus de précisions.

Mme NEUSS ajoute les chiffres concrets cités suite au dernier conseil des représentants de la Ville de Kehl, du Kreis et de l'Eurodistrict qui se sont réunis pour discuter de la demande de subvention de 63 000 € pour la période 2016-2018. L'Eurodistrict propose une participation de 40 000 € en tout, son

soutien financier se terminant fin 2017 car la limite des cinq ans sera atteinte, les sommes restantes étant prises en charge par la Ville de Kehl et l'Ortenaukreis. Il reste à valider ces propositions au sein de ces instances.

M. SCHERER souligne une nouvelle fois l'importance de cette subvention et la complémentarité du cabinet de substitution de Kehl et de la salle de consommation à moindres risques de Strasbourg dans le domaine de la santé. Il s'agit d'un investissement important dans la lutte contre une dépendance mais M. SCHERER rappelle que toutes les réflexions ont déjà été menées. Il trouve que la proposition contient une subvention encore conséquente mais qui va se terminer, ce qui est un signal qu'il faut donner. Il pense que l'on permet ainsi au cabinet de substitution de continuer à fonctionner.

M. SCHERER remercie la Ville de Kehl de continuer à investir et il pense que le comité économique et social du Kreistag approuvera la proposition faite car il s'agit d'aider les personnes qui ont le plus de difficultés et qui ont le droit d'avoir une amélioration grâce à l'Eurodistrict.

M. Dr. SEUFERT souligne lui aussi la complémentarité de ces deux structures et dit que la salle de consommation à moindres risques n'est pas uniquement réservée à des utilisateurs français mais également ouverte à des utilisateurs venant de l'Ortenaukreis. Il indique que beaucoup de personnes venant d'Allemagne viennent à Strasbourg pour se fournir au marché noir. Ces personnes pourraient être aidées si elles pouvaient être amenées par une salle de consommation à moindres risques à une substitution. Il affirme qu'il est important que le cabinet de Kehl continue de traiter les personnes et considère qu'il fait partie intégrante de ce projet.

M. VETRANO s'interroge quant à la cause de ce déficit. Il y voit deux raisons : le nombre de cas estimé n'a pas été atteint et, bien que déclarée en 1968 par l'OMS comme maladie, la dépendance ne voit pas son accompagnement psychologique remboursé par les caisses. Il pense qu'il faut régulièrement reposer la problématique d'un cofinancement. Il va soumettre la proposition de financement de 12 000 € au conseil de la Ville de Kehl et précise qu'en cas de validation, Kehl investira au total 28 000 € en tenant compte du financement des locaux du cabinet. Il insiste pour donner un signal très clair disant que le financement ne peut pas se faire ad vitam aeternam.

Mme KLAFFKE dit que la problématique est connue c'est la raison pour laquelle il a été ajouté dans la décision une phrase disant qu'il serait intéressant d'avoir un remboursement de base tel qu'il existe en France. La faisabilité technique est étudiée et il sera proposé au Conseil de se positionner politiquement de manière très forte.

M. VETRANO ajoute que le cabinet a été évalué sur le plan scientifique et a eu un rapport très favorable du Land. Il remercie le Dr. SEUFERT et le Dr. FELTZ pour leur engagement.

M. RIES pense que l'opposition entre les deux structures est du passé. Il précise qu'avec la salle de consommation à moindres risques, il y a la volonté de considérer les toxicomanes comme des patients, l'objectif étant de faire en sorte qu'ils ne rajoutent pas de risques supplémentaires à ceux qu'ils prennent avec les injections. L'objectif suivant est de les faire sortir de leur addiction, ce qui ne peut être fait qu'à Kehl. Il s'agit donc d'un ensemble qui s'adresse aux toxicomanes des deux côtés du Rhin.

M. SCHERER voit deux choses concernant l'engagement de l'Eurodistrict qui pourront encore être renforcées à l'avenir. D'une part, il y a l'aspect des bonnes pratiques qui permettent d'apprendre de l'autre : Il précise que le cabinet à Kehl profite du système français plus avancé et mieux adapté avec des psychologues, des psychiatres et des médecins, ce qui n'existe pas encore en Allemagne. Pour lui, il y a d'autre part également une dimension politique très intéressante à savoir qu'un concept que le Bade-Wurtemberg n'a pas encore réussi à mettre en place (ici la SCMR), puisse être repris à partir de l'exemple français.

M. RIES propose de procéder au vote de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

5. Fonctionnement du GECT

5.1. Régime dérogatoire frais de déplacement

M. RIES informe qu'au vu des déplacements nécessaires pour raison de service ou de formation des agents du Secrétariat Général et afin de répondre à des situations particulières, il est proposé d'adopter un régime dérogatoire en complément du règlement actuel d'attribution des indemnités de frais de déplacement temporaire.

Il passe la parole à Mme KLAFFKE qui explique que l'adoption de ce régime dérogatoire permettra de faciliter la mobilité du personnel du Secrétariat Général ainsi que la prise en charge de leurs frais de déplacement en étant davantage en adéquation avec la réalité des coûts dans certaines villes.

M. RIES propose de procéder au vote de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

5.2. Convention Centre de Gestion

Mme KLAFFKE informe que lors de la séance du 28.03.2011, le Conseil a validé l'adhésion du GECT au Centre de Gestion du Bas-Rhin. Depuis, celui-ci apporte son soutien notamment pour l'établissement des fiches de paie et des déclarations sociales ainsi que pour le suivi de carrière des agents du GECT. Dans le cadre de la dématérialisation, le Centre de Gestion du Bas-Rhin propose, à partir de 2016, d'adhérer au service « Paie à façon » et de signer une nouvelle convention.

M. RIES propose de procéder au vote de la délibération qui est adoptée à l'unanimité.

5.3. Validation du poste d'assistante

Mme KLAFFKE explique le contexte à savoir que tous les agents du Secrétariat Général sont en CDD en catégorie A sauf celui de l'assistante de direction qui gère aussi la comptabilité et qui est un poste de catégorie B, donc d'une durée d'un an, renouvelable une fois. Le contrat arrivant à son terme le 30 août 2016, un appel à candidatures est en cours. Or, les statuts prévoient que le Bureau valide le choix du jury. Le Bureau se réunissant en octobre, le poste risque de rester vacant pendant un mois pour des raisons statutaires. C'est pourquoi il est demandé au Conseil de permettre au Président de valider le choix afin d'assurer une continuité du poste.

Le Conseil valide ce point à l'unanimité.

6. Points politiques

6.1. Conseil des Ministres Franco-Allemand à Strasbourg

M. RIES rappelle que, suite à la tenue du Conseil des Ministres franco-allemand le 7 avril 2016 à Metz, il est proposé de demander au travers d'une résolution aux gouvernements français et allemand de tenir le prochain voire les prochains Conseils des Ministres franco-allemands «délocalisés» à Strasbourg. Cela se traduit par une motion à valider car selon lui, il faut défendre la vocation européenne de Strasbourg, de l'Ortenau et de l'Eurodistrict.

Dans ce cadre, M. RIES informe que la construction d'un quartier d'affaires à côté du Parlement Européen est sur le point de commencer afin d'attirer de grandes entreprises à Strasbourg. Les deux premiers bâtiments sont déjà réservés par Adidas et le Crédit Mutuel. De plus, 30 000 m² sont prévus pour accueillir éventuellement l'administration du Parlement Européen et anticiper les besoins en bureaux suite aux travaux à Bruxelles prévus entre 2018 et 2020. M. RIES dit que les risques pris sont limités car si les services administratifs du Parlement Européen ne devaient pas venir à Strasbourg, les bureaux seraient disponibles pour des entreprises.

La motion concernant le Conseil des Ministres franco-allemand à Strasbourg est adoptée à l'unanimité.

Mme RAFIK-ELMRINI propose que cette motion soit adressée non seulement aux présidents des assemblées française et allemande mais aussi aux présidents des délégations française et allemande du Parlement et de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Elle propose également d'organiser des rencontres pour parler de coopération transfrontalière et appuyer la motion.

M. RIES trouve cette proposition excellente et demande à Mme RAFIK-ELMRINI de soumettre ces documents à sa signature et à celle de M. SCHERER.

6.2. Bundesverkehrswegeplan 2030

M. RIES rappelle ce qu'il a dit en début de séance concernant la prolongation de la Magistrale notamment au niveau d'Appenweier et tous les tronçons non adaptés aujourd'hui à la grande vitesse. Le texte proposé aux membres du Conseil constitue une prise de position de l'Eurodistrict sur le « Bundesverkehrswegeplan 2030 ». Pour lui, il est plus pertinent pour l'environnement de favoriser le ferroviaire pour des distances allant jusqu'à 1000 km par rapport à l'aérien.

M. SCHERER serait très reconnaissant au Conseil de voter cette résolution car pour la ligne TVG Paris-Bratislava, la courbe d'Appenweier ne figure pas au schéma directeur et ne serait donc pas réalisée d'ici 2030 d'après la version actuelle de ce schéma. Il constate qu'avec la mise en service du tunnel du St Gotthard en Suisse, des projets avancent autour de l'Allemagne qui n'arrive pas à réaliser la courbe d'Appenweier sans parler du tronçon le long de la vallée du Rhin jusqu'à Bâle. Il dit avoir déjà écrit au directeur de la Deutsche Bahn mais suggère d'envoyer également la motion au ministre fédéral des transports ainsi qu'aux parlementaires du Bundestag qui doivent discuter de ce schéma directeur.

Mme GRANDERATH se dit ravie de cette résolution mettant clairement la priorité sur le rail qui est souvent une pièce rajoutée aux projets routiers pour se donner bonne conscience. Mais elle fait remarquer qu'un terminal pour le transport combiné est demandé pour le Rhin supérieur du sud qui est plus grand que Lahr, pressentie pour la construction de ce terminal. L'étude de faisabilité a montré que le projet ne pourra se faire qu'à côté de l'autoroute, sur des terres agricoles qui sont jusqu'à présent une trame verte. Le danger pour Lahr est un accroissement du nombre de poids lourds allant vers la vallée de la Kinzig. Elle indique que ce projet très important aura aussi des répercussions en Alsace, ce qu'il faudrait étudier plus en détail et ne pas limiter le lieu géographique uniquement à Lahr.

M. RIES suggère de ne plus parler de Lahr mais du « Südlicher Oberrhein » pour la localisation du terminal combiné.

M. Dr. CAROLI dit que ce qui vient d'être exprimé est une opinion personnelle qui n'est pas celle de tous à Lahr. Pour lui, il ne s'agit pas de discuter du lieu d'installation du terminal mais de voir dans quelle mesure celui-ci peut être réalisé le plus rapidement possible car une question écologique en dépend à savoir combien de fret pourra être mis sur le rail. Il ajoute que la discussion en détail sur ce terminal n'a pas encore commencé et il trouve que le texte de la motion n'est pas contraignant. Les études menées ont permis de trouver le site adéquat.

M. SCHRÖDER se dit en grande partie d'accord avec Mme GRANDERATH mais est aussi d'accord avec le report du fret sur le rail. Il considère le point de la courbe d'Appenweier également très important. Cependant, compte tenu de la question du terminal de Lahr, il annonce qu'il s'abstiendra lors du vote si le texte reste en l'état.

M. RIES demande si on peut avoir l'unanimité sur le texte en supprimant la mention de Lahr.

M. JEHLE dit qu'il s'abstiendra malgré la suppression de la mention de Lahr.

La motion est adoptée sans opposition avec deux abstentions.

7. Points divers

M. SCHERER souhaite informer le Conseil au sujet de l'accord de la nouvelle coalition gouvernant le Land dont beaucoup de points concernent l'Eurodistrict. Celui-ci a toujours accordé beaucoup d'importance à deux points stratégiques : l'augmentation des projets propres et la compétence décisionnelle au niveau régional. Il annonce qu'il y a une continuité politique car dans le nouvel accord de coalition figure le fait que le gouvernement du Land va promouvoir et renforcer les coopérations existant entre les communes, les compétences communales nécessitant des décisions transfrontalières qui pourraient être prises par une représentation des citoyens transfrontalière. Le gouvernement du Land va analyser si une telle collectivité est possible dans l'espace Strasbourg-Ortenau, ceci pour renforcer la position de Strasbourg en tant que site des institutions européennes. M. SCHERER considère qu'il s'agit là d'un acquis sur lequel on peut se baser.

M. RIES se réjouit de cette bonne nouvelle et rappelle la nécessité d'avoir le soutien des deux états fondateurs de l'Europe pour résister aux opposants à la construction européenne et au siège du Parlement à Strasbourg.

M. RIES clôt la séance du Conseil à 16H15.



Frank SCHERER
Président

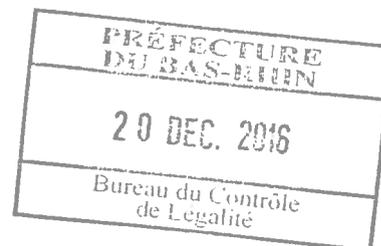
Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

20 DEC. 2016



TOP 6.1 Débat d'orientation budgétaire 2017 – Annexe 2

ORIENTATIONS 2017



Lors du dernier débat d'orientation budgétaire le Budget a été établi selon la stratégie de travail pour l'année 2016. De plus un plan de finance pluriannuel avait été présenté, qui permettait d'évaluer les possibilités de marge de manœuvre au vue des économies, des reports et des engagements pluriannuels validés pour certains projets. Les nouvelles orientations stratégiques pour 2016/2017 auront également un impact sur le budget prévisionnel 2017 qui sera présenté à l'occasion du premier Conseil de l'Eurodistrict en 2017. L'accent est mis sur la mobilité et l'environnement ainsi que l'économie et le bilinguisme.

Même si le budget 2016 n'est pas encore finalisé complètement, il est toutefois déjà possible de mener une discussion sur la base de ces orientations et des projets plus ou moins récurrents.

MONTANT DISPONIBLE DEBUT 2017 (estimation)

850 000 €	contributions obligatoires
493 000 €	report estimé
1 343 000 €	Total

A ajouter 285 750€ dont :

10 192 € INTERREG remboursement frais de personnel « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau : un marché de l'emploi à 360° »

2 252 € INTERREG remboursement frais de personnel « Marge » validé lors du bureau du 06.10.2016

2 649 € INTERREG remboursement frais de personnel « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau : Le Passe-partout »

270 657 € INTERREG Fonds de Microprojets si le Fonds de Microprojets est validé lors de la réunion d'aujourd'hui

ORIENTATIONS & DEPENSES

Il semble pertinent de prévoir à ce stade des dépenses relativement stables concernant les frais de structure. Il est à noter que les frais de personnel ont été refinancés à hauteur de 50.000€ grâce à la valorisation de quasiment tous les postes.

Par exemple :

- **385 000 €** (365 000 en 2016) dépenses de personnel (sur la base d'une équipe complète de 6 personnes, un contrat CAE, d'un poste stagiaire sur l'année et d'un demi-poste chargé du projet d'accompagnement des 4 ED pour le FMP)- **après valorisation 316.000€**
- **87 500 €** dépenses de gestion courante
- **30 000 €** investissements (remplacement du serveur en fin de vie et garantie...)
- **20 500 €** séances institutionnelles
- **10 000 €** communication

TOTAL = 464 000€ (en 2016 : 483 500 €)

Concernant les dépenses opérationnelles liées aux projets transfrontaliers portés par l'Eurodistrict ou par des tiers, il est proposé de réserver des fonds pour les thématiques suivantes (montants à titre de proposition) :

Transport et Mobilité (175 000 €, montant prévisionnel)

Le marché de l'emploi transfrontalier nécessite des offres supplémentaires de transports en commun.

L'implantation de Zalando à Lahr avec la création de 1 000 nouveaux emplois d'ici fin 2017, a déclenché un débat autour des connexions transfrontalières dans le sud de l'Eurodistrict. A l'heure actuelle un nombre considérable de Français est déjà employé à et aux alentours de Lahr. Les 1 000 postes supplémentaires ne pourront pas être entièrement couverts par le marché de travail allemand, raison pour laquelle la main-d'œuvre française sera recrutée de manière ciblée. Or, les connexions actuelles ne permettent (presque) pas aux employés d'atteindre leur lieu de travail en transports en commun. Et l'infrastructure routière ne supporte guère de trafic supplémentaire. C'est pour cette raison que le Landratsamt Ortenaukreis a réalisé une enquête auprès des grandes entreprises du territoire (Herrenknecht, MEWA, INA, Europapark et Zalando) afin de connaître les horaires de service ainsi que l'utilisation actuelle des transports en commun. C'est au niveau d'Erstein-Lahr qu'a été identifié le plus grand besoin et un goulot d'étranglement. Lors de sa réunion du 6.10.2016, le bureau de l'Eurodistrict s'est prononcé en faveur d'**une phase pilote de deux ans pour la mise en service d'un bus de l'Eurodistrict**, qui fera quatre allers-retours par jour entre Lahr et Erstein. Cette mesure correspond au point « M18. Etude des connexions transfrontalières de transports publics à l'aéroport de Lahr » que le Conseil a retenu lors de sa réunion du 3 décembre 2015.

La différence entre les dépenses et les recettes a été évaluée à environ **100 000 €/an** et une somme correspondante a été prévue pour 2017. Ce projet sera soumis pour résolution au cours de la réunion de ce jour.

Le 12^{ème} congrès européen sur les systèmes de transport intelligents (ITS) sera accueilli par l'Eurométropole (en partenariat avec ERTICO) du 19 au 22 juin 2017. La devise est « ITS beyond borders » et l'Eurodistrict pourrait se positionner comme coorganisateur de l'événement avec l'Eurométropole en ayant une présence visuelle commune. De plus, l'Eurodistrict gagnerait en visibilité en tant que coordinateur d'un projet de démonstration. Lors de sa réunion du 06.10.2016, le bureau de l'Eurodistrict a donné son accord pour une étude approfondie de faisabilité de ce projet de démonstration. 10 000 € ont été prévu dans le budget.

La proposition de partenariat pour le congrès sera soumise pour résolution au cours de la réunion de ce jour.

Lors de la réunion du Conseil du 14.03.2016 le Conseil a confirmé son soutien au **projet du tram Strasbourg-Kehl** à hauteur de 100.000 €. Lors de sa réunion du 6 juin 2016, le Conseil de l'Eurodistrict a décidé de répartir cette enveloppe entre un concours artistique en 2016 pour 35.000€, géré par l'Eurodistrict, et les opérations de communication et signalétique bilingues proprement dites pour 65.000 € en 2017. Ce dernier volet s'ajoute au dispositif envisagé par la CTS, notamment l'habillage de 12 rames de tramway circulant sur l'ensemble du réseau. Les **65.000 €** ont donc été prévu dans le budget 2017.

De ce fait, **une somme de 175 000 €** sera attribuée provisoirement à cette seconde thématique qui a été classée comme prioritaire lors du séminaire du 18.06.2015.

Santé (35 000 €)

Afin d'améliorer les soins et l'accompagnement transfrontalier de patients toxicomanes sur son territoire, l'Eurodistrict s'est notamment engagé dans deux projets pilotes : 1. La création en 2013 d'un cabinet médical innovant chargé des traitements de substitution à Kehl (subvention de 149.748 € sur une période de trois ans, automne 2013 – automne 2016), dont la subvention de 20.000 € par an a été prolongée jusqu'à 2017. 2. La construction d'une salle de consommation à moindres risques (SCMR) à Strasbourg, inaugurée le 1er novembre 2016 (subvention de 50.000 €). Compte tenu de sa volonté de continuer à soutenir le cabinet de substitution à raison de 20. 000 € pour les années 2016 et 2017, le budget correspondant a été réservé à cet effet.

Il est préconisé de **mettre à disposition un budget de 15.000 €** pour la réalisation des mesures recommandées issues de l'étude de santé effectuée en 2012/13.

Bilinguisme (40 000 €)

L'ancien **Fonds déplacements scolaires d'un montant de 30 000 €** a été élargi au bilinguisme. Les critères ont ainsi été redéfinis en début d'année. Le secrétariat général a mis en place un formulaire commun pour les écoles en coopération avec l'Académie de Strasbourg et le Regierungspräsidium Freiburg qui disposent chacun d'un fonds. Par la mise en complémentarité de nos subventions et par la définition d'une stratégie de communication, nous avons pu développer une approche de coopération prometteuse. Déjà pour cette année, nous avons pu constater, grâce à la promotion renforcée et la coopération avec l'Académie de Strasbourg et le Regierungspräsidium, une augmentation des sollicitations du fonds. Avec le projet d'orientation professionnelle « ED-Profiling » d'autres rencontres vont avoir lieu qui vont ainsi engendrer des coûts de transport qui pourront être pris en charge par le fonds.

Le projet « ED-Profiling », prévu en 2016 avec 20.000 €, a pris du retard en raison de problèmes techniques liés à la traduction et aux périodes de vacances scolaires décalées. Le secrétariat général propose néanmoins de mettre encore en place les premiers tests au cours de l'année scolaire 16/17. Des écoles intéressées se sont d'ores et déjà manifestées. Il est proposé de prévoir un budget de 10.000€, ce qui porte le budget global à 40.000 € pour le bilinguisme qui a été identifié comme une des 4 priorités par le Conseil en date du 18.06.2016.

Économie (168 500 €)

Conformément à la décision du Conseil du 18.06.2015, le thème de l'économie a été désigné comme la principale priorité de l'Eurodistrict et devant être renforcée moyennant **des projets INTERREG à hauteur de 150 000 € et répartis sur 3 ans**. En 2016 l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau en partenariat avec la Maison de l'Emploi, l'Agentur für Arbeit et Pôle Emploi ont lancé ensemble projet innovant INTERREG « Eurodistrict Strasbourg-Ortenau – vers un marché de l'emploi à 360° » afin d'assurer la complémentarité du projet INTERREG régional de la Région Grand Est « Réussir sans frontière ».

Le projet régional se concentre sur la formation alors que le projet de l'Eurodistrict met l'accent sur le thème de l'emploi local. L'objectif du projet est de rétablir l'équilibre du marché de l'emploi sur le territoire de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau.

Les actions qui ont déjà été mise en place :

- la conception de moyens de communication attractifs sur le marché du travail dans l'Ortenau afin d'assurer une meilleure visibilité et transparence des offres d'emplois (grâce à des vidéos, des brochures et des flyers)
- la création d'une équipe de coordination spécialisée dans l'emploi transfrontalier, composée de trois conseillers dans les Missions locales et d'un réseau de 20 référents sur le thème de l'activité transfrontalière
- la mobilisation des employeurs de l'Ortenau en échangeant avec eux sur les meilleures méthodes de travail et en les accompagnants dans l'intégration de demandeurs d'emplois transfrontaliers (1er Afterwork à Kehl le 17.11.2016)

L'Eurodistrict participe à ce projet à hauteur de 150 000 € (répartis sur les années 2016, 2017 et 2018 – 50 000 €/an) et valorise 33% d'un poste à temps plein. Le budget correspondant a donc été réservé pour 2017.

A cela s'ajoute la **Semaine de l'Entrepreneur Européen** que soutient l'Eurodistrict depuis 2011. La contribution financière apportée par l'Eurodistrict durant cette semaine permet essentiellement de financer la majeure partie des frais de communication et la traduction des différentes manifestations,

qui sont organisées et autofinancées tout au long de la semaine par les différents partenaires. En 2016, l'Eurodistrict a proposé pour la première fois 3 événements propres. Outre l'Eurodistrict entrepreneurs café, qui rassemble les différents acteurs du développement économique des villes, il a animé la session d'ouverture ainsi qu'un Afterwork pour les entrepreneurs allemands. Compte tenu de la nécessité de soutenir cet événement il est proposé de renouveler la participation à la Semaine de l'Entrepreneur Européen et de bloquer 18 500 € sur le budget à cet effet.

Depuis 2011, l'Eurodistrict participe aux côtés de la WRO (Wirtschaftsregion Ortenau) et l'Eurométropole de Strasbourg aux **salons EXPOREAL et MIPIM** avec une contribution financière de 30 000 €. Cette participation est très appréciée et la WRO a fait savoir qu'elle ne pourrait pas assurer la promotion et les actions menées autour du salon EXPOREAL sans le soutien de l'Eurodistrict. Lors de sa réunion du 18.06.2015 le Conseil a accordé une subvention supplémentaire de 20 000 € pour le salon MIPIM. Pour une nouvelle action commune en 2017, il convient donc de prévoir un **budget de 50 000 €** (25 000 € pour le salon MIPIM et 25 000 € pour l'EXPOREAL).

Le projet **INTERREG « ENTREPRISES 360° »**, validé lors de la dernière séance du conseil en 2015 ne sera finalement pas mise en place. Le porteur de projet a décidé **d'abandonner le projet** pour des raisons internes et d'un manque de partenaire co-financeurs. Les 150.000€ qui ont été prévus sur 3 ans pour le projet pourraient être utilisés autrement.

Comme indiqué dans le budget 2016 un projet « **École de la 2ème Chance – INTERREG** » avec **50 000 €** par an sur 3 ans avait été prévu à partir de 2017. Un premier projet de rencontres entre la « Beruflichen Schulen Kehl » et l'école de la 2^{ème} Chance de Strasbourg a déjà été soutenu. En s'appuyant sur ce premier projet, un projet Interreg devrait être initié. 50.000€ ont donc été prévu dans le budget 2017.

SIG (3 000 €)

Entre 2014 et 2016 le groupe de travail SIG a développé avec un prestataire externe le Web-SIG. Il doit être intégré et activé fin 2016 sur la page Internet de l'Eurodistrict. Ainsi pour l'année 2017, **1 500€** ont été prévus pour l'hébergement et la maintenance et **1 500 €** pour l'achat éventuel de données.

Participation citoyenne (10 000 €)

Après les succès qu'ont connus les rendez-vous élus-citoyens de l'Eurodistrict en 2013, 2014 et 2016, il semble pertinent de tenir compte des propositions qui ont été faites lors des échanges entre citoyens et élus afin de les mettre en pratique de façon concrète. L'organisation de la prochaine rencontre élus-citoyens est prévue par le projet INTERREG des 4 Eurodistricts pour 2018. Il paraît également essentiel de pérenniser les liens établis avec les associations citoyennes en continuant de proposer des rencontres individuelles ou des rencontres en petit comité, par exemple à travers l'organisation de forums et d'événements grand public déjà programmés (Projet INTERREG des 4 Eurodistricts).

Outre la réalisation d'une présentation améliorée et d'un formulaire plus adapté sur notre site Internet, la page manquait d'interactivité et la participation citoyenne laissait à désirer.

Par conséquent, des frais d'hébergement et de maintenance sont à prévoir afin d'enrichir enrichir l'interactivité de la page Internet (**environ 10 000 €**). Il est proposé de réserver un budget total de 10 000 € pour la participation citoyenne.

Jeunesse (28.000€)

Le KM Solidarité est un projet phare de l'Eurodistrict qui en sera à sa 6^e édition en 2017. En 2016 près de 21.500 écoliers y ont participé, dont 4.000 au Jardin des Deux Rives. La coordination a été pour la première fois assurée par l'Eurodistrict, ce qui a amené les partenaires/participants à une identification plus forte avec l'Eurodistrict tout en réalisant une économie de 13.000 €. La patrouille à vélo franco-allemande a été présente au Jardin des Deux Rives. Comme les coûts de transport des bus pour les écoles ont doublé pour la Ville de Strasbourg, l'Eurodistrict en a pris en charge une partie. Pour diminuer

ces coûts en 2017, il est souhaitable que les écoles utilisent le tram. Les ateliers, qui sont habituellement proposés par les villes, ont été développés avec l'aide des associations sportives et culturelles. Une nouvelle rencontre du groupe de travail a déjà eu lieu en vue de développer davantage les rencontres entre les élèves en 2017. Un budget de **23.000 €** permettrait de garantir un bon déroulement de la manifestation.

En 2016 a eu lieu avec succès la première bourse à projets pour les acteurs du domaine de la jeunesse avec près de 50 participants. Comme l'accueil des réfugiés est devenu une préoccupation centrale dans le domaine de la jeunesse, une nouvelle édition de la bourse est prévue en 2017 en lien avec les acteurs qui ont porté un projet dans le cadre du fonds pour les enfants réfugiés. La somme de **5.000 €** est ainsi prévue dans le budget 2017.

Sport (5 000 €)

Le soutien du Marathon de l'Eurodistrict est arrivé à son terme avec la décision du bureau du 02.02.2016. Quant au Triathlon de l'Eurodistrict, le porteur de projet ne donne plus suite à ce projet depuis 2016. Les deux postes budgétaires y afférents seront par conséquent définitivement supprimés pour 2017. En 2017, comme en 2016, la plus grande partie des subventions sport seront financées à travers les ressources propres à l'Eurodistrict (subventions inférieures ou égales à 5.000 €) ou via le dispositif des microprojets. Dans le cadre du projet INTERREG des quatre Eurodistrict, un forum sport, qui n'a malheureusement pas pu être réalisé en 2016, est prévu pour l'année 2018.

En tant qu'initiative propre de l'Eurodistrict il est proposé de s'engager dans les offres sport-santé, notamment en tant que prévention contre l'obésité des enfants et adolescents. L'idée est de développer les **concepts Sport-Santé (Strasbourg) et « Sport pro Gesundheit » (Bade-Wurtemberg)** sur une base transfrontalière et de réunir les structures sportives des deux côtés du Rhin autour d'offres communes. Les premiers échanges avec des représentants (politiques et institutionnels) de ces concepts sont en cours. Des frais de traduction et de communication seront notamment pris en compte pour la réalisation transfrontalière de ce concept. Un budget de **5.000 €** est préconisé pour 2017 dans ce sens.

Culture (0€)

Le Conseil du 06.11.2014 a accordé une subvention annuelle de **60.000€** pour 5 ans (2016-2020) au **Baal novo - théâtre Eurodistrict**. La totalité des moyens disponibles pour la culture y sont ainsi déjà consacrés.

Le festival de musique électronique « Longevity » est une belle initiative qui attire un public différent et qui augmente sa visibilité chaque année depuis sa création. Comme en 2016 un soutien a été accordé pour la 3^{ème} fois, il est proposé d'orienter le porteur de projet vers une demande de microprojets.

D'autres projets culturels comme ClicClac et Oblick pourront être soutenus à travers les subventions du fonds classique de l'Eurodistrict ou du fonds microprojets. Un **budget 0 € dans les projets propres est donc prévu pour 2017**.

Événements (2 000 €)

Les événements qui n'entrent dans aucun des thèmes abordés par l'Eurodistrict, comme par exemple **la célébration de l'anniversaire du Traité de l'Élysée à hauteur de 2 000 €**, permettent de valoriser la dimension franco-allemande de l'Eurodistrict et de ce fait de mettre en avant sa mission principale. Il est donc envisagé de **conserver le budget** prévu à cet effet.

Affaires sociales (35 000 €)

En 2016, le Conseil de l'Eurodistrict a mis à disposition un Fonds de soutiens aux enfants réfugiés à hauteur de 30.000 €. 22 propositions de projets ont été soumises et au total 17 projets ont finalement pu être soutenus. En raison de la forte demande, il est proposé de renouveler le fonds pour l'année 2017 avec cette fois-ci un accent plus particulier sur des dispositifs/actions pédagogiques d'intégration

pour des jeunes réfugiés adultes. La somme y afférente a été réservée dans le budget pour 2017. Le projet est soumis pour délibération à la séance de ce jour.

Dans sa séance de bureau du 6 octobre 2016, l'Eurodistrict a décidé de participer au projet **INTERREG V « MARGE : Inscrire les quartiers marginalisés dans l'espace du Rhin supérieur »**. L'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau est partenaire opérationnel du projet et se chargera de l'organisation de trois événements dans le cadre de cette fonction : - 2017 Kick Off du projet global – 2018 événement de quartier – 2019 cérémonie de clôture du projet global. De plus, il soutiendra le projet avec une subvention à hauteur de **5.000 €** par an (2017-2019). Dans sa fonction de partenaire opérationnel, l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau fera valoir 10% du poste de « chargée de projet junior » pour la mise en œuvre de ses actions auprès du Secrétariat INTERREG. Un budget y afférent est réservé pour l'année 2017.

Prévention et Sécurité (8 000 €)

Le groupe d'experts prévention et sécurité compte parmi les plus anciens groupes de travail de l'Eurodistrict. Fort de leur expérience, ils ont rencontré un vif succès entre autre grâce à la création d'une patrouille franco-allemande.

En 2016, l'accent a été mis sur l'organisation d'un forum « prospectives sur la prévention et la sécurité transfrontalières dans l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau », la remise d'uniformes supplémentaires pour la patrouille mixte franco-allemande financés par l'Eurodistrict (deuxième phase du programme d'action du groupe) et la présence du groupe d'experts lors de la Foire du Rhin Supérieur. Le groupe d'experts avait également prévu de réaliser un glossaire „investigation“ franco-allemand. Cependant en raison de contraintes d'agendas il n'a pu être finalisé. Par conséquent, il est suggéré de reporter les coûts d'impression initialement prévus d'un montant de **3 000 €** à 2017.

De plus, **la présence du groupe d'experts à la Foire du Rhin Supérieur à Offenbourg ainsi qu'à la Foire Européenne de Strasbourg** ayant remporté un vif succès, il est souhaitable de continuer de financer leur participation à hauteur de **4 500 €**.

Environnement (11 500 € de fonds propres et 15 000 € dans le cadre du projet INTERREG)

Parmi les actions prioritaires définies pour 2017 par l'Eurodistrict, plusieurs projets en matière d'environnement ont été envisagés. Ainsi un **forum sur le „développement durable“** est prévue dans le projet INTERREG des 4 Eurodistricts pour 2017 à raison de **15 000 €**.

Un autre projet propre consiste de faire **une campagne en faveur de l'adoption de gobelets à café réutilisables** du fournisseur « coffee-to-go » dans l'Eurodistrict.

Dans ce but, il est proposé de prévoir **5 500 €** dans le budget de 2017.

De surcroît il est proposé d'élaborer **une malle pédagogique bilingue** qui permettrait à des élèves **d'aborder de manière ludique / expérimentale le thème de l'environnement**. Cet outil pédagogique pourrait être emprunté par les écoles se trouvant sur le territoire de l'Eurodistrict. Pour ce faire, il est proposé de prévoir **1 000 €** dans le budget.

L'Eurodistrict pourrait également devenir **partenaire du projet INTERREG ATMO-VISION** (2017 – 2019), qui répertorie les causes géographiques, sectorielles et énergétiques des polluants atmosphériques dans le Rhin Supérieur, qui évalue l'impact des différentes mesures relatives à la qualité de l'air et à la lutte contre le changement climatique et qui propose de nouvelles stratégies pour mener à bien des actions à moyen et long sur notre territoire.

Tourisme (2000€)

En 2016, le Pass Découverte de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau a été introduit en tant que projet propre dans la thématique tourisme. Conçu sous forme de carte dépliant avec des cases prévues pour des tampons, le Pass présente différentes activités de loisirs pour les enfants et leurs familles sur le territoire de l'Eurodistrict pouvant être visitées à des tarifs avantageux voire gratuits en cas de présentation du Pass. Avec une première édition de 4.000 exemplaires distribués aux CM2 lors du KM Solidarité, le Pass s'adresse à tous les élèves sur le territoire de l'Eurodistrict.

Pour 2017 une réédition actualisée du Pass est proposée et un budget de 2.000 € prévu à cet effet.

Autres projets et subventions (198 000 €)

Proposition: prévoir un montant de 198 000 € en 2017 afin de soutenir de nouveaux projets, dont 100 000 € pour des subventions classiques en faveur de projets citoyens ou associatifs comme cela avait été envisagé l'année passée.

(Montant des subventions diverses déjà votées pour 2017 : 98 000 €).

RÉCAPITULATIF:

Mobilité (175 000 €)

Santé (35 000 €)

Bilinguisme (40 000 €)

Économie (168 500 €)

SIG (3 000 €)

Participation citoyenne (10 000 €)

Jeunesse (28 000 €)

Sport (5 000 €)

Culture (0 €)

Événements (2 000 €)

Affaires Sociales (35 000 €)

Prévention et Sécurité (8 000 €)

Environnement (11 500 €)

Tourisme (2 000 €)

Autres projets et subventions (198 000 €)

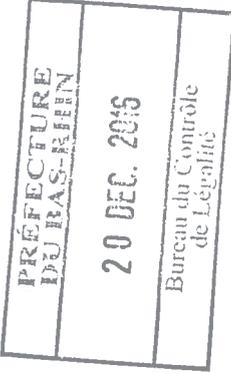
Nouveau fonds micro-projets (53 224 €)

TOTAL DES DÉPENSES OPÉRATIONNELLES = 774 224 €

TOTAL y compris les frais de fonctionnement = 1 238 244€ (fonds micro-projets inclus)

PREVISIONS 2017/ HAUSHALTSPLAN 2017

Prévision Recette 2017/ Voraussichtliche Einnahmen 2017	1 582 051
Coisations des membres / Mitgliederbeiträge	850 000
Fond structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG	239 771
Solde du report antérieur fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Betriebskosten	492 280
Solde du report antérieur investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Investition	0
Total report antérieur :	492 280



Domaines des dépenses / Ausgabenbereiche	Code fonction	montant 2016 pour mémoire / Summe Haushalt 2016 zur Erinnerung	imputation comptable / Budgetlinie	Intitulé / Name	BP 2017 proposé : Haushaltsplan 2017 Vorschlag	Commentaire / Kommentar	BP 2018 proposé : Haushaltsplan 2018 Vorschlag	BP 2019 proposé : Haushaltsplan 2019 Vorschlag
Fonctionnement & séances institutionnelles / Betrieb & institutionelle Sitzungen	Total	472 416			412 156		410 600	452 038
Frais de fonctionnement / Betriebskosten	1	87 500			87 500	entre autres : loyer = 23.500 €, charges locales et de copropriété = 13.000 €, fournitures = 5.500 €, téléphonie = 8.000 €, déplacements = 7.000 €, etc... / Miete=23.500 €, Mietnebenkosten = 13.000 €, Büroadarf=5.500 €, Telefonie = 8.500 €, Reise- und Fahrtkosten = 7.000 €, etc...	87 500	87 500
Frais de personnel / Personalkosten	2	354 416			294 156	6 postes à temps plein + 1 CAE + 1 stagiaire sur 12 mois + 67% du poste communication, 33% étant imputés au projet INTERREG "Marché de l'emploi 360°" + 85% du référent Environnement + 70% du référent Santé + 45% du référent Jeunesse (respectivement 15%+30%+55% imputés sur le microprojet "Société Civile" + 5.000 € de formation continue + 1.000€ médecine de travail / 6 VZ-Places + 1 CAE + 1 Praktikantenstelle für 12 Monate + 67% der Referentenstelle Kommunikation, da 33% für INTERREG-Projekt "Arbeitsmarkt 360°" + 85% Referentenstelle Umwelt + 70% Referentenstelle Gesundheit + 45% Referentenstelle Jugend (jeweils 15%+30%+55% für Mikroprojekt "Zivilgesellschaft" sowie inbegriffen Weiterbildungskosten 5.000€ + 1.000€ Arbeitsmedizin	292 600	334 038
Séances institutionnelles / Institutionelle Sitzungen	3	20 500			20 500	principalement frais de location de matériel, traduction et interprétation / hauptsächlich Materialmietkosten, Dolmetscherkosten und allgemeine Übersetzungskosten	20 500	20 500
Communication & Relations Publiques / Kommunikation & Öffentlichkeitsarbeit	4	10 000			10 000	publications et matériel de communication , annonces & conférences de presse, 6 domaines de site internet / Veröffentlichungen und Werbemittel, Anzeigen & Pressekonferenzen, 6 Internetdomäne	10 000	10 000
Investissements (achats uniques) / Investitionen (einmalige Anschaffungen)	Total	22 000			30 000		7 000	7 000
Achat de matériel (Investissement) / Materialkauf	5	22 000			30 000		7 000	7 000
Thèmes prioritaires et projets / prioritaire	Total	587 118			534 516		440 117	379 814
Thèmes prioritaires et Projekte	Total	136 000			175 000		100 000	100 000
Etude transport public transfrontalier / ÖPNV Studie	6	0	617	Etudes	0	étude finalisée / Studie beendet	0	0
Projets susceptibles d'être réalisés suite aux recommandations de l'étude / Mögliche Folgeprojekte aufgrund der Handlungsempfehlungen der Studie	7	86 000	6248	Divers transports collectifs	100 000	Bus Eurodistrict Erstein-Lahr / Eurodistrict-Bus Erstein-Lahr	100 000	100 000
TRAM	41	50 000	6238	DIVERS (publicité)	65 000	deliberation du Conseil du 14.03.2013 / Ratsbeschluss vom 14.03.2013	0	0

Congrès sur les systèmes de transport intelligents / Kongress zu intelligenten Transportsystemen	43		6233	Foires et expositions	10 000	Salon et challenges / Kongress und Challenges	0	0
Santé / Gesundheit	Total	85 000			35 000		15 000	15 000
Projet de Substitution / Substitutionsprojekt	8	70 000	657363	Subventions publiques	20 000	Voté 2017-2018 / Beschluss 2017-2018	0	0
Projets susceptibles d'être réalisés suite aux Bilinguisme & Formation / Zweisprachigkeit & Ausbildung	Total	50 000			15 000		15 000	15 000
Fonds bilinguisme -déplacements scolaires / Fonds für Zweisprachigkeit - Klassenfahrten	10	30 000	657363	Subventions publiques	30 000	Fonds scolaire et ED-Profilung / Schulfonds und ED-Profilung. 10% coût-salariat réfèrent / 10% Lohnkosten Referentenstelle	41 954	41 954
Apprentissage transfrontalier / grenzüberschreitende Berufsausbildung	11	20 000	6228	Divers (prestations externes)	10 000	projets subventionnés en coopération avec MAERI cofinancement 50% / Förderprojekte in Kooperation mit MAERI, Cofinanzierung 50%	30 000	30 000
Economie / Wirtschaft	Total	131 192			178 803	plus de frais de traduction / Keine Übersetzungskosten mehr	10 000	10 000
Participation aux salons ExpoReal & MIPIM / Beteiligung an den Messen ExpoReal & MIPIM	12	50 000	6233	Foires et expositions	50 000	MIPIM + EXPOREAL 2017	50 000	50 000
Semaine de l'entrepreneur européen / Woche des europäischen Unternehmers	13	21 000			18 500	Semaine 2017 avec 3 projets propres comme ED- Entrepreneurs Café. Coûts ont été optimisés / Woche 2017 mit 3 Eigenprojekte wie ED-Entrepreneurs Café. Kosten sind optimisiert worden.	18 500	18 500
INTERREG : Marché de l'Emploi 360* / Arbeitsmarkt	28	60 192			60 303		60 303	0
INTERREG : Entreprises 360* / Unternehmen 360 *	31	0			0	projet annulé par le porteur de projet, faute de cofinanceurs / Projekt durch Projektträger wegen fehlender Kofinanzierungspartner annulliert	0	0
INTERREG : Ecole 2ème chance / Schulen der 2. Chance	32	0			50 000	réalisation semble possible dès 2017. Une 1ère prise de contacts avec des partenaires potentiels (FEFA, CCI, Maison de l'Emploi) a eu lieu / mögliche Umsetzung in 2017. Eine erste Kontaktaufnahme mit möglichen Partnern (FEFA, CCI, Maison de l'Emploi) hat stattgefunden	50 000	50 000
SIG cartographie / GIS Kartenerstellung	Total	42 626			3 000	se pose la question de la répartition budgétaire initialement prévue de ce projet / stellt sich die Frage der anfänglich geplanten Budgetverteilung des Projekts	3 000	3 000
Réalisation du Site / Umsetzung der Webseite	14	12 626	6228	Divers (prestations externes)	1 500		1 500	1 500
Réalisation des cartes / Umsetzung der Karten	33	30 000	62878	Maintenance Remboursements (rais à d'autres organismes)	1 500	pour un développement éventuel par l'achat de bases de données / für evtl. Erweiterungen per Dateneinkauf	1 500	1 500
Participation Citoyenne / Bürgerbeteiligung	Total	25 000			10 000		10 000	10 000
Rencontres Maires-citoyens / Eurodistrict Konvent	15	15 000			0	Rencontre maires-citoyens tous les deux ans 2018 ;2020. Intégré dans le projet interreg "Société Civile" / Eurodistrict Bürgerkonvent sollte alle 2 Jahre stattfinden 2018;2020. Eingepplant im Interreg Projekt "Zivilgesellschaft"	0	0
Nouveau site internet participatif / neuer, participativer Internetauftritt	16	10 000			10 000	selon besoins : adaptations, évolutions et protection après mise en place d'un calendrier commun d'événements / bei Bedarf Anpassungen, Aktualisierung und Schutz nach Umsetzung eines gemeinsamen Eventskalender	10 000	10 000
Forum de l'Eurodistrict (divers thèmes) / Eurodistrict Forum (verschiedene Themenbereiche)	17	0			0	Base 2 par an;coûts répartis dans budget selon thématique et sur le plan comptable sous divers chapitres / Basis : 2 im Jahr, Kosten im Haushalt auf verschiedene Themenfelder verteilt	0	0
Jeunesse / Jugend	Total	35 000			28 000	depuis 2016 nouvelle catégorie budgétaire : KMS et Bourse de projets Jeunesse / seit 2016 neue Budgetkategorie: KMS und Projektbörse Jugendarbeiter	28 000	28 000
km Solidarité	18	30 000			23 000	plus d'externalisation d'organisation mais des coûts supplémentaires pour les bus / Organisation nicht länger externalisiert, jedoch zusätzliche Buskosten	23 000	23 000
Rencontre Animateurs Jeunesse / Jugendarbeitertreffen	34	5 000			5 000	nouveau projet devant soutenir le KMS et d'autres projets. Focus 2017 : Migration / neues Projekt, dass den KMS und andere Projekte unterstützen soll. Fokus 2017 : Migrationsarbeit	5 000	5 000
Sport / Sport	Total	12 000			5 000	Projets propres & participations / eigene Projekte & Projektbeteiligungen	5 000	5 000

Marathon de l'Eurodistrict / Marathon Eurodistrict	19	0	0	0	annulé / annuliert	0	0	0	0
Triathlon Eurodistrict Strasbourg-Ortenau	20	2 000	0	0	identique à l'année précédente. Porteur de projet a abandonné le projet / wie im Vorjahr. Projektträger hat das Projekt aufgegeben	0	0	0	0
Forum des acteurs du Sport - Rencontres / Forum	35	10 000	5 000	5 000	Projet sport sante / Projekt Sport Gesundheit	5 000	5 000	5 000	5 000
Culture / Kultur	Total	5 000	0	0	Projets propres, la majorité des projets sont externes. Couvert par Fonds Microprojets et soutien classique aux projets, par ex. Baal Novo / eigene Projekte. Mehrheit der Projekte sind extern. Durch Mikroprojektfond gedeckt und klassische Projektunterstützung, zum Beispiel Baal Novo	0	0	0	0
Fête de la Musique / Musikfest	21	0	0	0	à financer éventuellement par le fonds microprojets à partir de 2017 si correspond aux critères / ab 2017 evtl. über Kleinprojektfonds abdeckbar-abhängig von den Kriterien	0	0	0	0
Festival Eurodistrict (musique) / Festival Eurodistrict (Musik)	22	5 000	0	5 000		0	0	0	0
Événements et événements grand public / Veranstaltungen und öffentliche Veranstaltungen	Total	0	0	0	budget inutile jusqu'à présent d'où une réflexion de fond pour 2017 concernant les événements ED compte-tenu des manifestations franco-allemandes emblématiques de l'année / Budget nie abgerufen daher grundsätzlich Überlegungen für 2017 bezüglich ED-Event mit Blick auf dt-frz symbioträchtige Termine im Jahr	0	2 000	2 000	2 000
Anniversaire Traite de l'Elysee / Aktivitäten um Affairs sociales / Soziales	23	0	0	0		0	0	0	0
Fonds de soutien aux enfants réfugiés / Fonds für Seniors/ Senioren	Total	35 000	30 000	30 000	fonds réfugiés et projet intergénérationnel / Flüchtlingsfonds und intergenerationsprojekt	36 860	36 860	36 860	36 860
INTERREG MARGE	42	0	0	0	projet intergénérationnel. Utilisé actuellement pour financer le nouveau projet Marge / Intergenerationsprojekt. Finanzierung momentan für neues Marge-Projekt genutzt	0	0	0	0
Prévention & Sécurité / Prävention & Sicherheit	Total	17 300	10 000	10 000	Project INTERREG V « MARGE. Inscrite les quartiers marginalisés dans l'espace du Rhin supérieur » / INTERREG V-Projekt „MARGE: Einbindung benachteiligter Quartiere im Oberrheingebiet“. 10% coût salarial référent / 10% Lohnkosten Referentenstelle	6 860	6 860	6 860	6 860
Environnement / Umwelt	Total	6 000	4 000	4 000	uniquement foires et travaux complémentaires suite au Forum 2016 / nur Messeauftritte sowie Folgearbeit für das Forum 2016	9 400	8 000	8 000	8 000
Economie circulaire - Déchets / Kreislaufwirtschaft - Abfall	38	6 000	0	6 000	Project ED-Becher To Go, Valise climat pour les écoliers etc. / ED-Becher-To-Go-Projekt, Klimakoffer für Schüler usw. ..	11 500	11 500	11 500	11 500
Air et climat / Luft und Klima	39	4 000	0	4 000		5 500	5 500	5 500	5 500
Tourisme / Tourismus	Total	3 000	3 000	3 000	parcours découverte Eurodistrict pour les enfants édition 2017 / Eurodistrict Entdeckungsrallye für Kinder 2017-Auflage	2 000	2 000	2 000	2 000
Projets subventionnés divers / diverse Förderprojekte	40	3 000	0	3 000	Conception et impression / Erstellung und Druck	2 000	2 000	2 000	2 000
Projets déjà votés pour 2017/ bereits für 2017	26	107 075	107 075	107 075	Projets subventionnés / Förderprojekte	198 000	198 000	198 000	198 000
demandes additionnelles dans l'année /sur la base de Microprojets / Mikroprojekte	27	-4 275	-4 275	-4 275	projets déjà votés / durch Gremienbeschlüsse gebunden	98 000	98 000	98 000	98 000
Total	Total	1 284 334	1 227 896	1 227 896	Montant net :	53 224	53 224	53 224	53 224
					1 227 896 = budget total net (ce que cela coûte à l'ED)	1 108 941	1 108 941	1 108 941	1 080 076

Total dépenses / Gesamtausgaben	1 227 896
Report potentiel fonctionnement sur 2018 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2018	354 155
Report potentiel investissement sur 2018 / potentieller Übertrag Investition auf 2018	0
TOTAL / INSGESAMT	1 582 051

Prévision Recette 2018// Voraussichtliche Einnahmen 2018	1 443 926	
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge	850 000	
Fond structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG)	239 771	
Solde du report antérieur fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Betriebskosten	354 155	Total report antérieur : 354 155
Solde du report antérieur investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Investition	0	

Prévision Recette 2019/ Voraussichtliche Einnahmen 2019	1 414 456	
Cotisations des membres / Mitgliederbeiträge	850 000	
Fond structurel (p.ex. INTERREG) / Strukturfonds (bsp. INTERREG)	229 471	
Solde du report antérieur fonctionnement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Betriebskosten	334 985	Total report antérieur : 334 985
Solde du report antérieur investissement (estimation) / voraussichtlicher Übertrag Investition	0	

Total dépenses / Gesamtausgaben 2018	1 108 941
Report potentiel fonctionnement sur 2019 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2019	334 985
Report potentiel investissement sur 2019/ potentieller Übertrag Investition auf 2019	1 000
TOTAL / INSGESAMT	1 444 926

Total dépenses / Gesamtausgaben 2019	1 080 076
Report potentiel fonctionnement sur 2020 / potentieller Übertrag Betriebskosten auf 2020	334 380
Report potentiel investissement sur 2020 / potentieller Übertrag Investition auf 2020	5 000
TOTAL / INSGESAMT	1 419 456



Document de séance n°7.1/3/2016
Vorlage Nr. 7.1/3/2016

Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 03/2016	Date de la séance / Sitzungstag 01.12.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte(r) Anika KLAFFKE	

Point n°7.1 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 7.1 der Tagesordnung

**Objet / Betreff: Concours européen artistique pour le tramway Strasbourg-Kehl /
Europäischer Kunstwettbewerb für die Tram Strasbourg-Kehl**

I. Rapport / Sachverhalt

La liaison tramway entre les villes de Strasbourg et de Kehl constitue l'aboutissement de plusieurs années de coopération et le point de départ d'une nouvelle ère en matière de mobilité transfrontalière.

Au cœur de l'Eurodistrict, les systèmes de transport en commun français et allemands sont reliés par le prolongement du tramway D jusqu'à la mairie de Kehl.

Lors de sa séance du 14 mars 2013, l'Eurodistrict a voté l'octroi d'une subvention de 100.000 € pour la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) destinée à accompagner le projet de ligne de tramway transfrontalière. La CTS s'est ensuite engagée pour l'habillage de 12 rames de tramway à hauteur de 180.000 € sur une durée de 5 ans qui sera éventuellement étendu à l'intérieur en fonction de la faisabilité technique. Le Conseil de l'Eurodistrict a donc validé le 2 juin 2016 l'utilisation de 35.000 € du budget pour l'organisation d'un concours artistique européen pour cet habillage.

Celui-ci permettra une visibilité renforcée du tram transfrontalier et de l'Eurodistrict non seulement sur la ligne D mais sur l'ensemble des lignes de l'Eurométropole.

Die Straßenbahnverbindung zwischen den Städten Straßburg und Kehl ist das Ergebnis mehrerer Jahre enger Zusammenarbeit und der Ausgangspunkt einer neuen Epoche grenzüberschreitender Mobilität.

Im Herzen des Eurodistrikts werden die öffentlichen Verkehrsnetze Deutschlands und Frankreichs durch die Verlängerung der Straßenbahnlinie D bis zum Rathaus der Stadt Kehl miteinander verbunden.

In seiner Sitzung vom 14. März 2013 hat der Eurodistrikt einer Förderung von 100.000 € an die Straßburger Transportkompanie (CTS) zugestimmt, die zur Begleitung der grenzüberschreitenden Straßenbahnlinie gedacht ist. Anschließend hat die CTS zugesagt die Verkleidung von 12 Straßenbahnzügen in Höhe von 180.000 € für eine Laufzeit von 5 Jahren einzuplanen und diese evtl. entsprechend den technischen Möglichkeiten auf die Innenräume auszuweiten. Daraufhin hat der Eurodistriktrat in seiner Sitzung vom 02 Juni 2016 die Nutzung von 35.000 € des vorgesehenen Budgets für die Ausschreibung eines europäischen Kunstwettbewerbs validiert.

Diese Verkleidung ermöglicht eine verstärkte Sichtbarkeit der grenzüberschreitenden Straßenbahn und des Eurodistrikts, nicht nur für die Linie D, sondern ebenfalls auf den gesamten Linien der Eurometropole.

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil se prononce en faveur de la proposition de l'artiste pour le concours artistique européen à hauteur de 35.000 € sous réserve que les engagements pris par la CTS, c'est-à-dire l'habillage de 12 rames du tramway, soient respectés.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ces mesures.

Der Rat spricht sich für den Entwurf des Künstlers bezüglich des europäischen Kunstwettbewerbs in Höhe von 35.000 € aus, unter der Bedingung, dass die eingegangenen Verpflichtungen von der CTS eingehalten werden, d.h. die Verkleidung von 12 Straßenbahnzügen.

Der Rat des Eurodistrikts ermächtigt den Präsidenten alle Dokumente, die sich auf diese Maßnahmen beziehen, zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input checked="" type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input checked="" type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Modification :

Le Conseil, non satisfait des propositions soumises, décide de déclarer l'appel d'offres infructueux. Compte tenu des délais à respecter pour la venue de la chancelière allemande Madame MERKEL et du président français Monsieur HOLLANDE pour l'inauguration fin février/début mars 2017, le Conseil décide de mettre le logo Eurodistrict sur les deux rames aux couleurs du drapeau européen actuelles. Le Conseil charge le Secrétariat Général de lancer un nouvel appel d'offres sera lancé début 2017 pour les dix autres rames.

Änderung :

Der Rat, der mit den vorgelegten Vorschlägen nicht zufrieden war, entscheidet, die Ausschreibung für erfolglos zu erklären. In Anbetracht der Fristen, die für den Besuch der deutschen Bundeskanzlerin Frau MERKEL und des französischen Staatspräsidenten Herrn HOLLANDE anlässlich der Einweihung Ende Februar/Anfang März 2017 zu berücksichtigen sind, entscheidet der Rat, dass das Logo des Eurodistrikts auf die zwei bestehenden Straßenbahnzüge in den Farben der europäischen Flagge angebracht wird. Der Rat beauftragt das Generalsekretariat damit, Anfang 2017 eine neue Ausschreibung für die zehn anderen Straßenbahnzüge zu veröffentlichen.

Accord avec une abstention des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

2 0 DEC. 2016

Document de séance n° 7.2/3/2016
Vorlage Nr. 7.2/3/2016



Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 03/2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 01.12.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte(r) Anika KLAFFKE	

Point n°7.2 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 7.2 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Outil de communication transfrontalier pour le tramway Strasbourg-Kehl / Grenzüberschreitende Kommunikationsmittel für die Tram Strasbourg-Kehl

I. Rapport / Sachverhalt

La liaison tramway entre les villes de Strasbourg et de Kehl constitue l'aboutissement de plusieurs années de coopération et le point de départ d'une nouvelle ère en matière de mobilité transfrontalière.

Au cœur de l'Eurodistrict, les systèmes de transport en commun français et allemands sont reliés par le prolongement du tramway D jusqu'à la mairie de Kehl.

Lors de sa séance du 14 mars 2013, l'Eurodistrict a voté l'octroi d'une subvention de 100.000 € pour la Compagnie des Transports Strasbourgeois (CTS) destinée à accompagner le projet de ligne de tramway transfrontalière.

La CTS s'est ensuite engagée pour l'habillage de 12 rames de tramway à hauteur de 180.000 € sur une durée de 5 qui sera éventuellement étendu à l'intérieur en fonction de la faisabilité technique. Le Conseil de l'Eurodistrict a donc validé le 2 juin 2016 l'utilisation de 35.000 € du budget pour l'organisation d'un concours artistique européen pour cet habillage.

Concernant les 65.000 € restant, le groupe de travail propose la réparation suivante pour les

Die Straßenbahnverbindung zwischen den Städten Straßburg und Kehl ist das Ergebnis mehrerer Jahre enger Zusammenarbeit und der Ausgangspunkt einer neuen Epoche grenzüberschreitender Mobilität.

Im Herzen des Eurodistrikts werden die öffentlichen Verkehrsnetze Deutschlands und Frankreichs durch die Verlängerung der Straßenbahnlinie D bis zum Rathaus der Stadt Kehl miteinander verbunden.

In seiner Sitzung vom 14. März 2013 hat der Eurodistrikt einer Förderung von 100.000 € an die Straßburger Transportkompanie (CTS) zugestimmt, die zur Begleitung der grenzüberschreitenden Straßenbahnlinie gedacht ist.

Anschließend hat die CTS zugesagt, die Verkleidung von 12 Straßenbahnzügen in Höhe von 180.000 € für eine Laufzeit von 5 Jahren einzuplanen und diese evtl. entsprechend den technischen Möglichkeiten auf die Innenräume auszuweiten. Daraufhin hat der Eurodistriktrat in seiner Sitzung vom 02. Juni 2016 die Nutzung von 35.000 € des vorgesehenen Budgets für die Ausschreibung eines europäischen Kunstwettbewerbs validiert.

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

outils de communication transfrontaliers et bilingues sur la signalétique :

Conception : 13.500€

Conception d'un dépliant sur la ligne D dédié aux résidents allemands de l'Eurodistrict (3 volets) évtl. Din long 4 pages – **3.000€**

Communication via les réseaux sociaux, journaux municipaux, web (Conception de 2 vidéos pédagogiques et promotionnelles) – **8.000€**

Conception d'une affiche en format d'une grande bâche accrochée au bâtiment de la gare de Kehl – **2.500€**

EXTRA, car un seul prestataire possible: Production et location de l'espace pour la grande bâche pour une durée de deux mois et le jour de l'inauguration - **13.000€** (cf. image en annexe)

Production : 38.500€ - nécessite un marché public

Production de 30.000 dépliant sur le réseau en format poche, diffusion au-delà de Kehl dans l'Ortenau – **3.000€**

Production de 50.000 fiches horaires sur la ligne D supplémentaires pour une diffusion au-delà de Kehl – **5.000€**

Production de 50.000 dépliant sur la ligne D dédiés aux résidents allemands de l'Eurodistrict (3 volets) évtl. Din long 4 pages - **10.000€**

Diffusion du dépliant allemand dans les boites aux lettres dans l'Ortenau – **19.500€**

Logo de l'Eurodistrict sur les noms des stations de Kehl-Bahnhof à Aristide Briand – **1.000€**

Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau

Bezüglich der restlichen 65.000 € schlägt die Arbeitsgruppe für die grenzüberschreitenden und zweisprachigen Kommunikationsmittel zur Beschilderung folgende Aufteilung vor:

Konzeption: 13.500€

Gestaltung eines Faltprospekts für die Linie D, adressiert an die deutsche Bevölkerung des Eurodistrikts, (3-teiliges Layout) evtl. Din lang 4 – **3.000€**

Kommunikation über soziale Netzwerke, Gemeindeblätter, Internet (Konzeption von 2 pädagogischen und werbenden Videos) – **8.000€**

Entwurf eines Großplakats am Bahnhofsgebäude in Kehl – **2.500€**

Extra, da nur ein Anbieter möglich: Herstellung und Anbringung eines Großplakats am Bahnhofsgebäude für die Dauer von zwei Monaten (inklusive Mietkosten) sowie am Tag der Jungfernfahrt – **13.000€** (siehe Bild im Anhang)

Herstellung: 38.500€ - benötigt öffentliche Ausschreibung

Herstellung zusätzlicher Taschen-Liniennetzpläne, Auflage 30.000 Stück, für Verteilung über Kehl hinaus – **3.000€**

Herstellung zusätzlicher Fahrpläne für die Linie D, Auflage 50.000 Stück, für Verteilung über Kehl hinaus – **5.000€**

Herstellung eines Faltprospekts für die Linie D, adressiert an die deutsche Bevölkerung des Eurodistrikts, Auflage 50.000 Stück (3-teiliges Layout) evtl. Din lang 4 - **10.000€**

Briefkastenverteilung des deutschen Faltprospekts in der Ortenau – **19.500€**

Logo des Eurodistrikts auf den Stationsnamen von Kehl-Bahnhof bis Aristide Briand – **1.000€**

II. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

Le Conseil de l'Eurodistrict se prononce en faveur de la répartition proposée par le groupe de travail « Tram » pour l'utilisation du montant restant de 65.000 €.

Le Conseil autorise son secrétariat général à mettre en place le marché public nécessaire pour la réalisation de ses propositions.

Le Conseil de l'Eurodistrict autorise le Président à signer tout document afférent à ces mesures.

Der Rat des Eurodistrikts spricht sich für die Umsetzung der von der Arbeitsgruppe „Tram“ vorgeschlagenen Aufteilung zur Nutzung der restlichen 65.000 € aus.

Der Rat ermächtigt sein Generalsekretariat, die dafür notwendige öffentliche Ausschreibung umzusetzen.

Der Rat des Eurodistrikts ermächtigt den Präsidenten alle Dokumente, die sich auf diese Maßnahmen beziehen, zu unterzeichnen.

III. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis:

<input type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input checked="" type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input checked="" type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Modification :

Le Conseil valide la proposition à l'exception de la conception, la réalisation et l'affichage d'une grande bâche coûtant 15 500 €. Il charge le groupe de travail «Tram» d'utiliser cette somme différemment.

Änderung :

Der Rat spricht sich für die vorgeschlagene Aufteilung, außer die Herstellung und Anbringung eines Großplakats zum Preis von 15.500 €. Er beauftragt die Arbeitsgruppe „Tram“ diese Geldmittel in eine andere Form von Kommunikationsunterstützung zu verwenden.

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict, rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

20 DEC. 2016

Document de séance n°7.3/3/2016
Vorlage Nr. 7.3/3/2016



Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 01.12.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Dr. Lioba MARKL-HUMMEL	

Point n° 7.3 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 7.3 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Bus Eurodistrict / Eurodistrikt-Bus

I. Rapport / Sachverhalt

Amélioration des offres de transport en commun dans le sud de l'Eurodistrict

La mesure « M18. Etude des connexions transfrontalières de transports publics à l'aéroport de Lahr » que le Conseil a retenue lors de sa réunion du 3 décembre 2015 suite à l'étude transports que l'Eurodistrict avait fait réaliser a résulté en une proposition concrète : Lors d'une phase de test de deux ans, un bus Eurodistrict devra circuler entre Erstein et Lahr.

Enjeux du marché du travail transfrontalier

Un nombre considérable d'entreprises à et aux alentours de Lahr emploie des Français. D'ici fin 2017, 1 000 postes supplémentaires seront créés, dont une bonne partie sera occupée par de la main-d'œuvre française. Or, les connexions actuelles ne permettent (presque) pas aux employés frontaliers d'atteindre leur lieu de travail en transports en commun. Et l'infrastructure routière ne supporte guère de trafic supplémentaire. Le lieu nécessitant le plus d'actions et présentant un goulot d'étranglement en termes de transports publics a été identifié au niveau d'Erstein-Lahr.

Bus Eurodistrict entre Erstein et Lahr

L'Eurodistrict a endossé le rôle de coordinateur pour une répartition commune des tâches entre les autorités organisatrices de transport (AOT) françaises et allemandes,

Verbesserung des grenzüberschreitenden ÖPNV im südlichen Eurodistrict

Die Maßnahme „M18. Prüfung für grenzüberschreitende ÖPNV-Anbindung am Flughafen Lahr“ des Ratsbeschlusses vom 03.12.2016 als Folge der Transport-Studie, die der Eurodistrict in Auftrag gegeben hatte, mündete in einem konkreten Vorschlag: Für eine zweijährige Testphase soll ein Eurodistrikt-Bus zwischen Erstein und Lahr verkehren.

Herausforderungen grenzüberschreitender Arbeitsmarkt

In und um Lahr beschäftigen bereits zahlreiche Unternehmen französische MitarbeiterInnen. Bis Ende 2017 sollen 1.000 zusätzliche Arbeitsplätze geschaffen werden, von denen ein guter Teil mit französischen Arbeitskräften besetzt werden wird.

Die aktuelle Verkehrsanbindung ermöglicht den Grenzpendlern jedoch (fast) nicht, mit dem ÖPNV zum Arbeitsplatz zu kommen. Und die bestehende Straßeninfrastruktur kann zusätzliche PKWs nicht ohne weiteres auffangen. Der größte Handlungsbedarf und Engpass bezüglich ÖPNV wurde auf der Strecke Erstein-Lahr identifiziert.

Eurodistrikt-Bus zwischen Erstein und Lahr

Der Eurodistrikt hat die Rolle des Koordinators übernommen, um eine gemeinsame Aufgabenteilung zwischen deutschen und französischen ÖPNV-Aufgabenträgern für eine

avec pour but la création d'une ligne de bus entre Erstein et Lahr. Lors de sa séance du 06 octobre 2016, le Bureau de l'Eurodistrict a demandé au Secrétariat Général d'élaborer un concept avec **l'Eurodistrict comme maître d'ouvrage et financeur principal** pour une **période d'essai de deux ans**. Il a été proposé d'allouer un **budget annuel maximal de 100 000 €** à ce projet.

Selon l'actuelle législation, il est impossible pour l'Eurodistrict d'obtenir le transfert de la compétence pour commander une ligne de bus régulière du côté français. Par conséquent et afin d'assurer une réalisation à court terme, la solution envisagée est un **service régulier spécial**, conformément à la directive européenne 1073/2009, que l'Eurodistrict commanderait pour une **période initiale d'un an**. Après une évaluation au bout d'un an, un marché consécutif serait attribué et les démarches pour la mise en place d'un service régulier seraient entreprises. Pour la deuxième année, les arrêts et le parcours pourraient encore être adaptés.

Détails

Le parcours envisagé avec ses points d'arrêt est détaillé sur l'esquisse en annexe. Le bus ferait **quatre allers** entre Lahr et Erstein par jour, six fois par semaine :

Erstein-Lahr : 5h30 – 6h00, 14h30 – 15h00

Lahr-Erstein : 14h30 – 15h00, 23h30 – 00h00

Coûts et subventions

Les **coûts** liés à la ligne de bus sont estimés au maximum à environ **165 000 € par an**. Les **recettes** sont difficiles à évaluer à ce stade : Si l'on se base sur 100 abonnements à 60 € sur 11 mois, le résultat est de **66 000 €** (100 abonnements mensuels fois 11 mois).

Le financement pour la phase test pourrait se faire comme suit :

Eurodistrict Strasbourg-Ortenau : maximum **100 000 €/an**

Département Bas-Rhin: maximum **20 000 €/an**

La nouvelle communauté de commune qui réunira à partir du 1^{er} janvier 2017 les anciennes communautés de communes du pays d'Erstein, de Benfeld et environs et du Rhin : maximum **20 000 €/an**.

Buslinie zwischen Erstein und Lahr zu erzielen. In seiner Sitzung vom 06.10.2016 hat der Vorstand des Eurodistrikts das Generalsekretariat damit beauftragt, ein Konzept mit dem **Eurodistrikt als Besteller und Hauptfinanzierer** für eine **Testphase von zwei Jahren** zu entwickeln. Es wurde vorgeschlagen, dafür ein **Budget von maximal jährlich 100.000 €** einzusetzen.

Nach der aktuellen Gesetzeslage ist es nicht möglich, dass der Eurodistrikt von französischer Seite die Kompetenz für das Beauftragen einer Buslinie als Linienverkehr übertragen bekommt. Deshalb und um eine zügige Umsetzung zu gewährleisten, ist die anvisierte Lösung ein **Sonderlinienverkehr**, entsprechend der europäischen Richtlinie 1073/2009, den der Eurodistrikt **zunächst für ein Jahr** vergeben würde. Nach der Zwischenevaluation nach einem Jahr würden dann ein Folgeauftrag vergeben und die Maßnahmen in die Wege geleitet werden, damit ein Linienverkehr etabliert werden kann. Im zweiten Jahr könnten Haltestellen und Parcours noch nach Bedarf angepasst werden.

Details

Der voraussichtliche Streckenverlauf mit seinen Haltepunkten ist auf der Skizze im Anhang verzeichnet. Die Buslinie würde **vier Mal am Tag** zwischen Erstein und Lahr verkehren, an sechs Tagen pro Woche:

Erstein – Lahr: 5:30 – 6:00, 14:30 – 15:00

Lahr – Erstein: 14:30 – 15:00, 23:30 – 00:00

Kosten und Unterstützung

Die **Kosten** für den Bus betragen voraussichtlich maximal ca. **165.000 €/Jahr**. Die **Einnahmen** können zu diesem Zeitpunkt schwer evaluiert werden: Bei einem Monatsaboppreis von 60 € kann von maximal **66.000 €/Jahr** ausgegangen werden (100 Monatsabos mal 11 Monate).

Die Finanzierung für die Testphase könnte sich wie folgt aufteilen:

Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau: maximal **100.000 €/Jahr**

Département Bas-Rhin: maximal **20.000 €/Jahr**
Neuer Gemeindeverband, der ab 01.01.17 die bisherigen Gemeindeverbände Erstein, Benfeld und Umgebung und Rhin umfasst: maximal **20.000 €/Jahr**.

Pour que le projet soit subventionné par le Land du Bade-Wurtemberg, la ligne devrait circuler au moins une fois toutes les heures en journée, ce qui augmenterait les coûts de façon significative.

Les entreprises desservies par la ligne de bus se sont engagées à soutenir les tickets de travail pour leurs employés. L'IGZ (Industrie- und Gewerbezentrum Raum Lahr GmbH) salue le projet de manière explicite.

Für einen Zuschuss durch das Land Baden-Württemberg müsste der Bus tagsüber stündlich verkehren, was die Kosten erheblich steigern würde.

Die von dem Bus angefahrenen Unternehmen haben die Bezuschussung von Jobtickets ihrer Arbeitnehmer zugesagt. Die IGZ (Industrie- und Gewerbezentrum Raum Lahr GmbH) begrüßt das Bus-Projekt ausdrücklich.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Le besoin d'une liaison de transport en commun transfrontalière pour le sud de l'Eurodistrict a été mis en avant dans l'étude sur les transports publics transfrontaliers commandée par l'Eurodistrict et lors de la réunion du Conseil le 3 décembre 2015.

Compte tenu du fait que le gouvernement du Land de Bade-Wurtemberg a inscrit dans son contrat de coalition qu'il va vérifier s'il peut instaurer « sur le territoire Strasbourg-Ortenau une telle entité à caractère expérimental », d'une part, et que la mobilité et l'environnement occupent une place importante dans la stratégie de l'Eurodistrict d'autre part, le Secrétariat Général recommande de se prononcer en faveur de la mise en place d'un transport régulier spécial entre Erstein et Lahr pour une phase test de deux ans. Le bus devrait être clairement reconnaissable comme Bus Eurodistrict.

Pour commencer, le marché pour la ligne de bus devrait être passé pour un an seulement. Au bout d'un an, une évaluation de l'utilisation et de l'itinéraire de la ligne devrait être effectuée. C'est sera aussi l'occasion pour éventuellement réadapter le parcours et les arrêts.

In der vom Eurodistrikt beauftragten Studie zum grenzüberschreitenden Personennahverkehr im Eurodistrict und bei der Ratssitzung vom 03.12.2015 wurde der Bedarf für eine grenzüberschreitende Verbindung im südlichen Eurodistrikt hervorgehoben.

In Anbetracht der Tatsache, dass die Landesregierung von Baden-Württemberg in ihrem Koalitionsvertrag ausdrücklich darauf hinweist, dass sie prüfen wird, ob sie „im Raum Strasbourg-Ortenau eine solche Körperschaft mit Modellcharakter aufbauen können“, und sowohl das Thema Mobilität als auch Beschäftigung einen hohen Stellenwert in der Strategie des Eurodistrikts haben, empfiehlt das Generalsekretariat sich zugunsten der Beauftragung eines Sonderlinienverkehrs zwischen Erstein und Lahr für eine zweijährige Testphase auszusprechen. Der Bus sollte eindeutig als Eurodistrikt-Bus erkennbar sein.

Der Bus sollte zunächst für ein Jahr ausgeschrieben werden. Nach Ablauf eines Jahres und einer Evaluierung der Nutzung wird die Vergabe eines Folgeauftrages vorgeschlagen, in dessen Rahmen Haltestellen und Parcours angepasst werden könnten.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag:

L'Eurodistrict en tant que laboratoire européen démontre avec cette phase pilote qu'il existe un besoin de connexion en transports en commun dans l'Eurodistrict du sud et appuie ainsi la mise en place d'une ligne de transport publique pérenne.

Le Conseil de l'Eurodistrict charge le Secrétariat Général de la mise en place d'un bus Eurodistrict entre Erstein et Lahr. Lors de la phase pilote, un budget annuel de

Der Eurodistrikt als europäisches Labor zeigt mit dieser Pilotphase den Bedarf einer grenzüberschreitenden ÖPNV-Verbindung im südlichen Eurodistriktgebiet auf und wirkt damit auf die dauerhafte Einrichtung einer regulären öffentlichen Linie hin.

Der Eurodistriktrat beauftragt das Generalsekretariat mit der Inauftraggabe eines Eurodistrikt-Busses zwischen Erstein und Lahr. Pro Jahr der Pilotphase wird ein Budget von

100 000 €, donc 200 000 € sur deux ans maximum, sera mis à disposition. Le bus devrait circuler à partir du printemps 2017 et être clairement reconnaissable comme bus Eurodistrict.

Avant que le Conseil de l'Eurodistrict ne décide d'une poursuite de la phase pilote sur la deuxième année, le Secrétariat Général présentera une évaluation de la ligne de bus après un an de fonctionnement.

Le Conseil autorise le Président à signer tout document afférant à ces mesures.

100.000 €, höchstens 200.000 € über zwei Jahre, zur Verfügung gestellt. Der Bus sollte ab Frühjahr 2017 fahren und eindeutig als Eurodistrikt-Bus erkennbar sein.

Bevor der Rat die Weiterführung der Pilotphase für das zweite Jahr beschließt, legt das Generalsekretariat eine Bilanz des ersten Betriebsjahres der Linie bezüglich ihrer Auslastung und Eignung vor.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

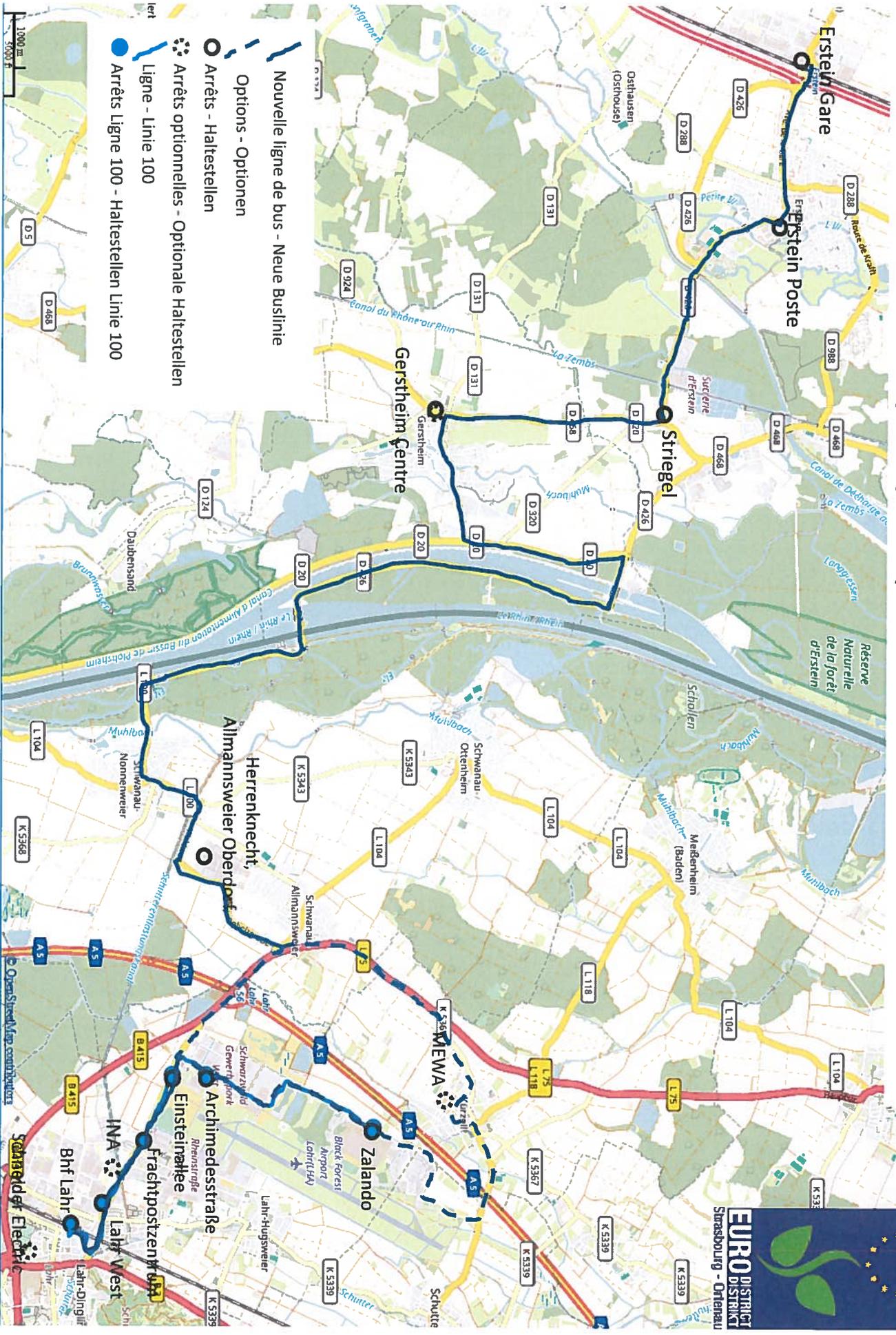
IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

20 DEC. 2016

TOP 7.3: Annexe / Anhang: Esquisse parcours Bus / Skizze Verlauf Bus



- Nouvelle ligne de bus - Neue Buslinie
- Options - Optionen
- Arrêts - Haltestellen
- Arrêts optionnelles - Optionale Haltestellen
- Ligne - Linie 100
- Arrêts ligne 100 - Haltestellen Linie 100



PRÉFECTURE
DU BAS-RHIN

20 DEC. 2015

Bureau du Contrôle
de Légalité

Document de séance n°7.4/3/2016

Vorlage Nr. 7.4/3/2016



Séance du Conseil de l'Eurodistrict <i>Ratssitzung des Eurodistrikts 3/ 2016</i>	Date de la séance / <i>Sitzungstag</i> 01.12.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte Dr. Lioba MARKL-HUMMEL	

Point n° 7.4 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 7.4 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Congrès sur les systèmes de transport intelligents (ITS beyond borders) / Kongress zu Intelligenten Transportsystemen (ITS beyond borders)

I. Rapport / Sachverhalt

Congrès européen sur les systèmes de transport intelligents

Le 12ème congrès européen sur les systèmes de transport intelligents (ITS) aura lieu du 19 au 22 juin 2017 à Strasbourg au Palais de la Musique et des Congrès (PMC). Il sera organisé par la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg en partenariat avec ERTICO. Les thématiques sont les services de la mobilité, la nouvelle génération du transport des biens, l'évolution des réseaux de transport, les transports automatisés et connectés, les technologies de satellites appliquées à la mobilité, les ITS et l'environnement, le transport transfrontalier, l'interopérabilité et la standardisation.

Présentation transfrontalière

La devise du congrès est « ITS beyond borders ». Déjà au moment du dépôt de sa candidature en 2013, Strasbourg a été soutenu par l'Eurodistrict. Lors de l'édition 2016 du congrès à Glasgow, Strasbourg s'est présenté avec l'Eurodistrict comme partenaire (avec le logo, sans engagement ou actions concrètes).

Pour le congrès 2017, une présence visuelle commune avec Strasbourg serait prévue sous forme d'un « portail » entre les surfaces des exposants allemands et français pendant la foire se tenant lors du congrès (voir esquisse en annexe). De plus, une personne de l'Eurodistrict serait sur le stand et

Europäischer Kongress für intelligente Transportsysteme

Der 12. Europäische Kongress für Intelligente Transportsysteme (ITS) findet vom 19. bis 22.06.2017 in Straßburg im Palais de la Musique et des Congrès (PMC) statt. Er wird durch die Stadt und Eurometropole Straßburg in Zusammenarbeit mit ERTICO ausgerichtet. Die Themen sind: Mobilitätsdienstleistungen, nächste Generation der Warenlieferung, Entwicklung der Transportnetze, vernetztes und automatisiertes Fahren, Satellitentechnik auf die Mobilität angewendet, ITS und die Umwelt, grenzüberschreitender Verkehr, Interoperabilität, Standardisierung...

Grenzüberschreitende Präsentation

Das Motto des Kongresses lautet „ITS beyond borders“. Bereits 2013, als Strasbourg die Kandidatur für die Ausrichtung des Kongresses einreichte, unterstützte der Eurodistrikt den Antrag. Auf der diesjährigen Ausgabe des Kongresses in Glasgow präsentierte sich Strasbourg grenzüberschreitend mit dem Eurodistrikt als Partner (Logo und Nennung ohne Engagement oder konkrete Aktion).

Für den Kongress 2017 wäre eine visuelle gemeinsame Präsenz mit Strasbourg als „Tor“ zwischen den französischen und den deutschen Ausstellerflächen der dazugehörigen Messe vorgesehen (Skizze im Anhang), sowie eine Präsenz am Stand und in den

l'Eurodistrict serait nommé dans tous les supports. Le congrès n'est pas limité au PMC mais est complété par des projets démonstrateurs à et autour de Strasbourg et dans l'Eurodistrict. L'Eurodistrict pourrait parrainer un projet afin d'augmenter sa visibilité.

Déjà maintenant, l'Eurodistrict soutient les services de l'Eurométropole dans leur contact avec les acteurs allemands.

Dokumenten. Der Kongress ist nicht auf den PMC begrenzt, sondern wird durch verschiedene Demonstrationsprojekte in und um Strasbourg und den Eurodistrikt ergänzt. Der Eurodistrikt könnte für eines die Patenschaft übernehmen, um seine Sichtbarkeit zu erhöhen.

Bereits jetzt unterstützt der Eurodistrikt die Fachabteilung der Eurometropole im Kontakt mit den deutschen Akteuren.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Ce congrès va attirer un grand nombre de visiteurs et ainsi assurer une forte visibilité pour l'Eurodistrict. Les organisateurs attendent 2.500 visiteurs issus de 45 pays qui auraient ainsi l'occasion de voir l'Eurodistrict comme territoire transfrontalier qui s'engage pour une mobilité durable et innovatrice. Aussi compte tenu du fait que la stratégie de l'Eurodistrict prévoit qu'en 2017 la mobilité et l'environnement soient prioritaires, le Secrétariat Général recommande de s'impliquer activement dans ce congrès en tant que territoire d'accueil et en tant que lien entre les exposants français et allemands. Par ailleurs, un axe très important du congrès sera la société civile pour connaître les besoins, les attentes et les craintes des citoyennes et citoyens, ce qui est aussi en accord avec les objectifs de l'Eurodistrict.

Le Secrétariat Général propose d'investir un budget de 10.000 €.

Dieser Kongress wird eine große Zahl an Besuchern anziehen und so eine hohe Sichtbarkeit für den Eurodistrikt gewährleisten. Die Organisatoren erwarten 2.500 Besucher aus 45 Ländern, die den Eurodistrikt als grenzüberschreitendes Gebiet, das sich für nachhaltige und innovative Mobilität einsetzt, erleben können würden. Auch in Anbetracht der Tatsache, dass die Strategie des Eurodistrikts vorsieht, im Jahr 2017 die Themenfelder Mobilität und Umwelt ganz oben auf die Agenda zu setzen, empfiehlt das Generalsekretariat sich aktiv an dem Kongress als „gastgebendes Gebiet“ und als Bindeglied zwischen den deutschen und den französischen Ausstellern auf der Messe zu beteiligen. Eine wichtige Achse des Kongresses ist zudem die Zivilgesellschaft, um die Bedürfnisse, Erwartungen und Befürchtungen der BürgerInnen zu kennen, was mit den Zielen des Eurodistrikts übereinstimmt.

Das Generalsekretariat schlägt vor, ein Budget von 10.000 € einzusetzen

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil de l'Eurodistrict donne son accord pour un partenariat actif de l'Eurodistrict pour le congrès européen des ITS en 2017, mobilisant un budget de 10.000 €. Il autorise le Bureau à prendre les décisions concernant la réalisation concrète des différentes actions.

Le Conseil autorise le Président à signer tout document afférant à ces mesures.

Der Rat des Eurodistrikts gibt sein Einverständnis für eine aktive Partnerschaft des Eurodistrikts am europäischen Kongress der ITS im Jahr 2017, mit einem Budget von 10.000 €. Er ermächtigt den Vorstand dazu, die Entscheidung für die Ausgestaltung der einzelnen Aktionen zu treffen.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

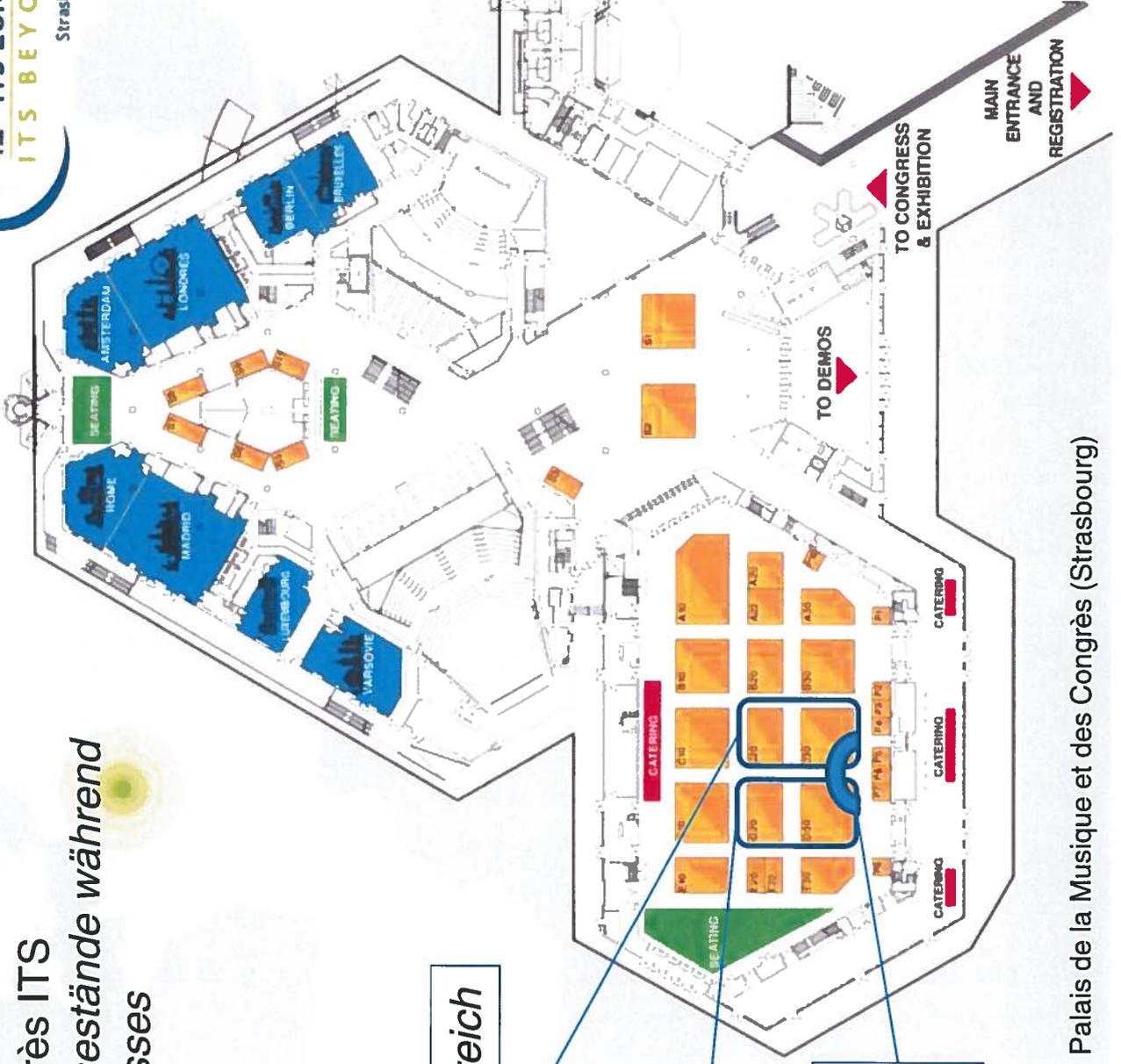
Accord à l'unanimité des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le

20 DEC. 2016

TOP 7.4: Annexe / Anhang:

Esquisse des stands à la foire pendant le congrès ITS

Skizze der Messestände während des ITS-Kongresses



France / Frankreich

Allemagne / Deutschland

Portail / Tor
Strasbourg
+ Eurodistrict

Palais de la Musique et des Congrès (Strasbourg)

Document de séance n°7.6/3/2016
Vorlage Nr. 7.6/3/2016



Séance du Conseil de l'Eurodistrict Ratssitzung des Eurodistrikts 3/2016	Date de la séance / Sitzungstag 01.12.2016
Dossier suivi par / Projektbeauftragte(r) Katrin NEUSS	

Point n° 7.6 de l'ordre du jour / Punkt Nr. 7.6 der Tagesordnung

Objet / Betreff: Stand de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau aux salons MIPIM et ExpoReal en 2017 / Stand des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau auf den Messen ExpoReal und MIPIM in 2017

I. Rapport / Sachverhalt

Dans le cadre d'un marketing territorial commun, la Wirtschaftsregion Ortenau (WRO) et l'Eurométropole de Strasbourg participent depuis 2011 ensemble aux salons internationaux de l'immobilier de Munich (ExpoReal) et de Cannes (MIPIM).

Pour la conception et la réalisation d'un stand Eurodistrict commun aux deux salons en 2017, la WRO sollicite de nouveau une subvention auprès de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau à hauteur de 60.000 €, dont : (cf. budget en annexe)

- Mars 2017 : MIPIM = 30.000 €
- Octobre 2017 : ExpoReal = 30.000 €

Objectif du projet

Le stand vise un marketing territorial commun et transfrontalier de l'Eurodistrict. L'objectif est la promotion de l'immobilier industriel et commercial ainsi que la mise en réseau de partenaires français et allemands des secteurs de l'immobilier, de la politique et de l'économie. Les stands du salon à Munich et à Cannes servent de point de premier contact et de rencontre pour les investisseurs et les spécialistes de l'immobilier.

Plus-value transfrontalière

Une présentation commune aux plateformes internationales que sont les salons, ouvre la possibilité à l'Eurodistrict de mettre en avant les avantages de son territoire transfrontalier

Im Rahmen ihres gemeinsam betriebenen Regionalmarketings nehmen die Wirtschaftsregion Ortenau (WRO) und die Eurometropole Straßburg seit 2011 gemeinsam an den internationalen Immobilienmessen in München (ExpoReal) und Cannes (MIPIM) teil.

Für die Konzeption und Realisierung eines gemeinsamen Eurodistriktstands auf beiden Messen im Jahr 2017, stellt die WRO erneut einen Förderantrag an den Eurodistrikt Strasbourg-Ortenau in Höhe von 60.000 €, aufgeteilt wie folgt (Budget s. Anhang):

- März 2017: MIPIM = 30.000 €
- Oktober 2017: ExpoReal = 30.000 €

Ziel des Projekts

Der Messestand zielt auf ein grenzüberschreitendes Standortmarketing für das Eurodistriktgebiet ab. Zwecks Vermarktung von Gewerbeflächen und Netzwerkbildung zwischen französischen und deutschen Partnern aus den Bereichen Immobilien, Politik und Wirtschaft, sollen die Messestände in München und Cannes als Anlaufstelle und Kontaktbörse für Investoren und Immobilienspezialisten dienen.

Grenzüberschreitender Mehrwert

Das gemeinsame Agieren auf den Messen als internationale Plattform birgt für den Eurodistrikt die Chance, die besonderen Standortvorteile seines grenzüberschreitenden Gebiets und

et de sa force économique dynamique, ce qui mettra en avant l'exemplarité de la région transfrontalière de l'Eurodistrict au-delà de son territoire.

seiner dynamischen Wirtschaftskraft hervorzuheben und damit auch nach außen hin als beispielgebende Grenzregion wahrgenommen zu werden.

II. Recommandation du Secrétariat Général / Empfehlung des Generalsekretariats

Le Secrétariat général conseille de maintenir la décision du Conseil du 18 juin 2015 concernant la présence aux salons et d'octroyer une subvention de 50.000 € à la WRO pour un stand Eurodistrict aux salons ExpoReal et MIPIM.

Das Generalsekretariat empfiehlt, die in der Ratssitzung vom 18. Juni 2015 gefällte Entscheidung beizubehalten und der WRO eine Förderung in Höhe von 50.000 € für Eurodistriktstände auf den Messen ExpoReal und MIPIM zu bewilligen.

III. Proposition de résolution / Beschlussvorschlag

Le Conseil de l'Eurodistrict octroie une subvention à hauteur de 50.000 € à la WRO, celle-ci sera répartie de façon équitable pour la réalisation d'un stand commun aux salons ExpoReal à Munich et MIPIM à Cannes en 2017.

Der Eurodistriktrat bewilligt der Wirtschaftsregion Ortenau (WRO) eine Förderung in Höhe von 50.000 €, aufgeteilt zu gleichen Teilen für die Teilnahme an den Messen ExpoReal in München und MIPIM in Cannes im Jahr 2017.

Avec le soutien financier de l'Eurodistrict, il incombe au porteur de projet l'obligation de convenir de la présentation du stand avec le Secrétariat général ainsi que de fournir un rapport incluant le budget effectif à la fin de chaque salon.

Mit der finanziellen Unterstützung durch den Eurodistrikt geht für den Projektträger die Verpflichtung einher, den geplanten Messeauftritt rechtzeitig mit dem Generalsekretariat abzustimmen und jeweils nach Ende der Messe einen Abschlussbericht inkl. Budget vorzulegen.

Le porteur de projet s'engage de plus à intégrer le logo de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau dans tous les supports de communication et veille à ce que le soutien accordé par l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau soit identifiable et clairement visible dans toutes les actions de communication liées au projet

Ferner verpflichtet sich der Projektträger, das Logo des Eurodistrikts Strasbourg-Ortenau auf allen Kommunikationsträgern abzubilden und die Unterstützung des grenzüberschreitenden Projekts durch den Eurodistrikt ihm Rahmen seiner Öffentlichkeitsarbeit zu erwähnen.

Le Conseil autorise le Président à signer tout document afférant à ces mesures.

Der Rat ermächtigt den Präsidenten, alle Unterlagen in Verbindung mit diesem Projekt zu unterzeichnen.

IV. Résultat des délibérations / Beratungsergebnis

<input checked="" type="checkbox"/> Accord <input type="checkbox"/> Refus <input type="checkbox"/> Résolution modifiée	<input checked="" type="checkbox"/> Zustimmung <input type="checkbox"/> Ablehnung <input type="checkbox"/> Abweichender Beschluss
--	---

Accord à l'unanimité moins une voix des suffrages exprimés, adopté le 1^{er} décembre 2016 par le Conseil de l'Eurodistrict rendu exécutoire après transmission au contrôle de légalité préfectoral et affichage au siège de l'Eurodistrict le **20 DEC. 2016**

4. Plan de financement / Finanzierungsplan

MRP/IC 2017

20 DEC. 2013
Bureau de la Région
101 - 10000

Les contributions des partenaires français et allemands doivent être aussi équilibrées que possible afin de répondre aux critères d'éligibilité. De ce fait, les partenaires français et allemands doivent tous deux contribuer au financement du projet. / Um die formellen Förderkriterien zu erfüllen, müssen die Beiträge der deutschen und französischen Partner möglichst ausgeglichen sein. Die französischen und deutschen Partner müssen deswegen beide zur Finanzierung des Projekts beitragen.

RECETTES / EINNAHMEN	
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES / BEITRÄGE DER PARTNER	
- Eurométropole Strasbourg	60.000,00 €
- Partenaires Strasbourg	40.000,00 €
- WRO GmbH	25.000,00 €
...	
RECETTES PROPRES DU PROJET / PROJEKTEINNAHMEN	
-	€
-	€
-	€
...	
SOUS-TOTAL : PRODUITS DES PARTENAIRES ET RECETTES PROPRES DU PROJET / ZWISCHENSUMME: BEITRÄGE DER PARTNER UND PROJEKTEINNAHMEN	
	€
EURODISTRIKT (subvention sollicitée, max. 50 % du Total) / EURODISTRIKT (beantragte Förderung, max. 50 % von Gesamt)	
	30.000,00 €
CONTRIBUTIONS EN NATURE / SACHLEISTUNGEN	
-	€
-	€
-	€
...	
SOUS-TOTAL : CONTRIBUTIONS EN NATURE / ZWISCHENSUMME: SACHLEISTUNGEN	
	155.000,00 €
TOTAL RECETTES / GESAMT EINNAHMEN	
	155.000,00 €

DEPENSES / AUSGABEN	
DEPENSES DIRECTES / DIREKTAUSGABEN	
Frais de personnel / Personalkosten	
- Personnel employé / Angestelltes Personal	€
- Intervenants extérieurs / Mitarbeiter von außerhalb	€
- Frais de bénévolat / Ehrenamtliche Tätigkeit	€
Location ou d'achat de matériel / Kosten für Materialverleih oder -an Kauf	
- Location stand / Ausgaben Messestand	60.000,00 €
- Habillage stand / Standbau	60.000,00 €
Frais de déplacements / Reisekosten	
- Badges / Eintrittskarten	15.000,00 €
Frais de restauration / Catering und Bewirtung	
- Catering (stand + Cocktail Five)	10.000,00 €
Frais de communication / Öffentlichkeitsarbeitskosten	
- Communication	5.000,00 €
Frais de traduction / Übersetzungskosten	
-	€
-	€
Autre / Sonstiges	
- Transport	5.000,00 €
-	€
TOTAL DEPENSES / GESAMT AUSGABEN	
	155.000,00 €

4. Plan de financement / Finanzierungsplan

Expo Real 2017

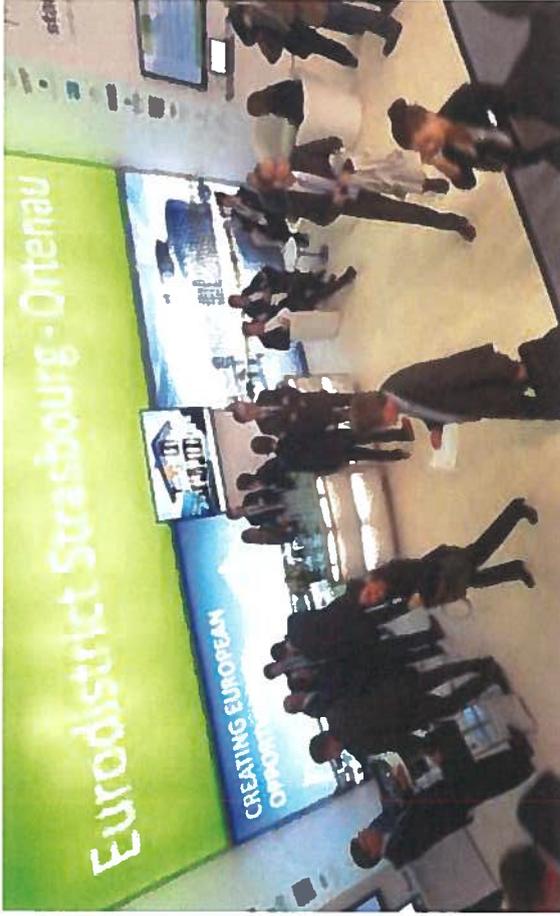
Les contributions des partenaires français et allemands doivent être aussi équilibrées que possible afin de répondre aux critères d'éligibilité. De ce fait, les partenaires français et allemands doivent tous deux contribuer au financement du projet. / Um die formellen Förderkriterien zu erfüllen, müssen die Beiträge der deutschen und französischen Partner möglichst ausgeglichen sein. Die französischen und deutschen Partner müssen deswegen beide zur Finanzierung des Projekts beitragen.

RECETTES / EINNAHMEN	
CONTRIBUTIONS DES PARTENAIRES / BEITRÄGE DER PARTNER	
- WRO GmbH	30.000,00 €
- Eurométropole Strasbourg	30.000,00 €
..	
..	
RECETTES PROPRES DU PROJET / PROJEKTEINNÄHMEN	
-	€
-	€
-	€
..	
SOUS-TOTAL : PRODUITS DES PARTENAIRES ET RECETTES PROPRES DU PROJET / ZWISCHENSUMME: BEITRÄGE DER PARTNER UND PROJEKTEINNÄHMEN	60.000,00 €
EURODISTRICT (subvention sollicitée, max. 50 % du Total) / EURODISTRIKT (beantragte Förderung, max. 50 % von Gesamt)	30.000,00 €
CONTRIBUTIONS EN NATURE / SACHLEISTUNGEN	
-	€
-	€
-	€
..	
SOUS-TOTAL : CONTRIBUTIONS EN NATURE / ZWISCHENSUMME: SACHLEISTUNGEN	€
TOTAL RECETTES / GESAMT EINNÄHMEN	90.000,00 €

DEPENSES / AUSGABEN	
DEPENSES DIRECTES / DIREKTAUSGABEN	
Frais de personnel / Personalkosten	
- Personnel employé / Angestelltes Personal	€
- Intervenants extérieurs / Mitarbeiter von außerhalb	€
- Frais de bénévolat / Ehrenamtliche Tätigkeit	€
Location ou d'achat de matériel / Kosten für Materialverleih oder -ankauf	
- Ausgaben Messestand	50.000,00 €
- Standbau	25.000,00 €
Frais de déplacements / Reisekosten	
-	€
-	€
Frais de restauration / Catering und Bewirtung	
- Catering	5.000,00 €
-	€
Frais de communication / Öffentlichkeitsarbeitskosten	
- Kommunikation / Presse	10.000,00 €
-	€
Frais de traduction / Übersetzungskosten	
-	€
-	€
Autre / Sonstiges	
-	€
-	€
TOTAL DEPENSES / GESAMT AUSGABEN	90.000,00€

EXPOREAL 2016

Le stand de l'Eurodistrict :



Du 4 au 6 octobre 2016 a eu lieu à Munich la 19e édition du Salon international de l'immobilier et de l'investissement « Expo Real » avec un total de 1.768 exposants de 29 pays. La Wirtschaftsregion Ortenau (WRO) et l'Eurométropole de Strasbourg étaient présents avec un stand commun pour l'Eurodistrict. Un total de 700 contacts avec des représentants de la politique et des affaires ont été enregistrés, dont 350 le premier jour.

Participants :

- Frau Edith SCHREINER, Oberbürgermeisterin Stadt Offenburg
- Herr Matthias BRAUN, Oberbürgermeister Stadt Oberkirch
- Herr Willi STACHELE, MdL, CDU-Fraktion, Minister a.D.
- Herr Dominik FEHRINGER, Geschäftsführer WRO
- Herr Christian LESER, Messen und Finanzen WRO
- M. Rémy BANULS, Eurométropole de Strasbourg, Chef de service emploi et économie solidaire
- M. Michael SCHMIDT, conseiller municipal de la ville de Strasbourg, en charge de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Programme jour 1 :

Exporeal 2016: Ablaufplan des ersten Messetages – Dienstag, 4. Oktober 2016

Programm:

4. Oktober 2016	Öffnung der Messe ExpoReal für Besucher Unser Stand „Eurodistrict Strasbourg-Ortenau hat folgende Standnummer: B1.030“
13.00 Uhr	Empfang und Austausch am Messestand B1.030 „Eurodistrict Strasbourg – Ortenau“
14.00 – 14.20 Uhr	Termin bei ALGECO GmbH aus Kehl: SMART World – Halle A2 Stand A2.A21
14.30 – 14.50 Uhr	Termin: LNC Logistiknetwork Consultants GmbH, Helge Spies – B1.030
15.00 – 15.30 Uhr	Kompetenzzentrum EU Logistik + MOBILIK, Wirtschaftsförderung Frankfurt Angsar Rouse und Oliver Schwebel, Halle C1 – Stand C1.230
16.00 – 16.20 Uhr	Besuch von Katrin Schütz, Staatsbehrin im Ministerium für Wirtschaft, Arbeit und Wohnungsbau des Landes Baden-Württemberg, Stand: B1.030
16.30 – 16.50 Uhr	Vortrag über die Strategie der Wirtschaftsförderung der Eurométropole Strasbourg von Martine MEYER und Rémy BANULS – B1.030
17.00 – 17.15 Uhr	Fachvortrag „Beyond Architecture: neue Projekte der Grossmann Group“ von Jürgen Grossmann, Geschäftsführer der Grossmann Group. Er wird Ihnen den Seepark Campus Konstanz und das Gartenquartier Stadtmitte in Offenburg vorstellen. Halle B1 Stand B1.030
17.30 – 17.45 Uhr	Empfang auf dem Gemeinschaftsstand des Landes Baden-Württemberg, Halle B1 Stand B1.222
18.45 – 19.30 Uhr	Individuelle Anreise in die Münchener Altstadt zum Weissen Brauhaus, Anschritt: Weisses Brauhaus, Tal 7, 80331 München. Tischreservierung auf WRO GmbH liegt vor. Sie sind an diesem Abend unser Gast.
ab 19.30 Uhr	Gemeinsames Abendessen im Weissen Brauhaus

